

An aerial photograph of the village of Saint-Jean-en-Royans, France. The image shows a cluster of traditional stone buildings with tiled roofs. A prominent feature is a tall, multi-tiered stone church tower with a conical roof and a cross on top. The village is situated in a valley, with rolling hills and greenery in the background under a cloudy sky.

# SAINT-JEAN-EN-ROYANS

2019

REVITALISATION DU  
CENTRE-BOURG



# SOMMAIRE

1. AVANT-PROPOS	p. 4
2. PORTRAIT DE TERRITOIRE	p. 14
3. DIAGNOSTICS / PLANS GUIDES	p. 32
4. PLAN GUIDE COLLECTIF	p. 52
5. ATELIER PARTICIPATIF	p. 60
6. APPROCHES SENSIBLES	p. 72
7. PROJET (ESQUISSE)	p. 94



# AVANT-PROPOS





## LES COMMANDITAIRES



**Mairie de Saint-Jean-en-Royans**  
Place Hôtel de ville  
26190 Saint-Jean-en-Royans  
04 75 47 75 99  
<http://www.saint-jean-en-royans.fr>



**C. de communes Royans- Vercors**  
28 rue Hector Alléobert  
26190 Saint-Jean-en-Royans  
04 75 47 79 42  
<http://cc-royans-vercors.org/fr>



**PNR du Vercors**  
255, chemin des Fusillés  
38250 Lans-en-Vercors  
04 76 94 38 26  
<http://www.parc-du-vercors.fr>

## LES ÉTABLISSEMENTS



**Agrocampus Ouest - CFR d'Angers**  
2 rue André Le Nôtre  
49045 Angers  
02 41 22 54 54  
<http://www.agrocampus-ouest.fr>



**École d'Urbanisme de Paris**  
Bâtiment Bienvenue - plot A  
14-20 Boulevard Newton  
Cité Descartes - Champs-sur-Marne  
01 71 40 80 40  
<http://www.eup.fr>

# MODALITÉ PÉDAGOGIQUE : L'ATELIER DE PROJET

8

## Agrocampus Ouest

Agrocampus Ouest est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui forme à Angers des ingénieurs paysagistes et des ingénieurs en horticulture en cursus de trois ou cinq ans.

Avant d'intégrer cette école, les étudiants ont suivi des formations diverses (Baccalauréat, BTS, DUT, Classes préparatoires, autres), ce qui leur permet de partager leurs connaissances respectives dans le cadre de projets collectifs.

Les 7 étudiants qui ont travaillé sur la revitalisation du centre-bourg de Saint-jean-en-Royans sont issus des deux spécialisations de Master 2 du diplôme d'ingénieur paysagiste, dispensées à la fois en formation initiale et par la voie de l'apprentissage : PPST (Projet de paysage : Site et Territoire) et POP (Paysage : Opérationnalité et Projet).

Les élèves ingénieurs-paysagistes qui choisissent ces spécialisations ont chaque année l'opportunité de travailler sur des ateliers de projets en commandes réelles au choix :

- Projet de territoire / Planification
- Projet urbain / Conception
- Projet de site / Réalisation.

Par le biais de ces ateliers, ils sont confrontés à différentes échelles de travail (parcelle, espace public et son contexte, quartier, commune, grand territoire...), à des problématiques variées, et initiés à la complexité des jeux d'acteurs dans le cadre d'un projet de paysage.

L'objectif de ces ateliers est de placer les étudiants en situation professionnelle, afin qu'ils puissent mettre en pratique l'ensemble de leurs acquis théoriques et opérationnels pour proposer une étude (diagnostic orienté et prospective) en réponse à la commande d'un maître d'ouvrage.



*Agrocampus Ouest à Angers*

## L'École d'Urbanisme de Paris

L'École d'urbanisme de Paris accueille des étudiants de Master 1 et Master 2, aux parcours de formation divers, venant de Géographie, Droit, Sciences Politiques, l'Architecture, Paysagisme, ou encore Ecologie.

Le master en urbanisme et aménagement offre aux étudiants une formation dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'accompagnement des dynamiques territoriales.

La deuxième année de master propose huit parcours, plus une voie recherche, en correspondance avec la diversité des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement.

Des activités transversales organisées en semaines thématiques permettent ponctuellement d'établir des passerelles entre les parcours et d'organiser des modalités pédagogiques particulières, comme en témoigne cette proposition d'atelier.

Outre les étudiants d'Agrocampus Ouest, cet exercice pédagogique a réuni pendant une semaine 8 étudiants de l'EUP de trois parcours différents à l'EUP, mettant respectivement l'accent sur :

- les enjeux environnementaux et de durabilité de l'intervention sur l'urbain et les territoires urbanisés (ENVI)
- le développement des territoires et des villes dans leur diversité (DETER)
- les conditions permettant à la société de se réappropriier son espace (AUDE)

Ces formations convergent toutes les deux vers des stratégies d'amélioration du cadre de vie, et s'appuyant sur une connaissance pluridisciplinaire et interscalaire du territoire d'étude.



*L'École d'Urbanisme de Paris à Marne-la-Vallée*



*Les élèves paysagistes dans leur salle d'atelier*

## L'opportunité de faire travailler étudiants paysagistes et urbanistes en situation réelle

Il apparaît aujourd'hui fondamental de renforcer les collaborations entre professionnels de l'aménagement pour faire face à la complexité des enjeux socio-économiques et environnementaux actuels. En effet, c'est en croisant leurs compétences professionnelles, leurs approches et leurs regards qu'urbanistes et paysagistes sauront apporter les réponses les plus pertinentes.

L'interaction de ces deux formations est enrichissante de part et d'autre puisqu'elles sont complémentaires dans leurs modes de pensées et d'actions, ainsi que dans les méthodes et outils qu'elles mobilisent. D'un côté une formation universitaire, axée sur des stratégies globales à l'échelle du territoire, très orientée sur les problématiques sociales et économiques ; et de l'autre une formation d'ingénieur du vivant, très axée sur les questions environnementales et opérationnelle, faisant émerger le projet du terrain.



*Exposition du travail commun à l'École d'Urbanisme de Paris*

# LES INTERVENANTS ET L'ÉQUIPE DE L'ATELIER

## Les interlocuteurs locaux

### COMMUNE DE SAINT-JEAN-EN-ROYANS

Christian MORIN, Maire de Saint-Jean-en-Royans

Danielle BOUVIER . 1ère Adjointe

### PNR DU VERCORS

Nicolas ANTOINE, Responsable service aménagement, chargé de mission paysage et urbanisme

Marie KOUKLEVSKY, Chargée de mission urbanisme et système d'information territoriale

### COMMUNAUTE DE COMMUNE DU ROYANS VERCORS

Matthieu LESIEUR, Responsable du pôle Aménagement et développement touristique

## Les intervenants universitaires

### ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Julien ALDHUY

MCF en politiques publiques et développement économique des territoires

### AGROCAMPUS OUEST

Sébastien CAILLAULT  
MCF en géographie

Hervé DAVODEAU  
MCF en géographie

Emeline ESCATS-GUILLOU  
Enseignante, paysagiste

Elise GEISLER  
MCF en sciences et architecture du paysage  
Responsable de l'atelier

## L'équipe

### AGROCAMPUS OUEST

Claire BARADEZ  
Nans BRACALENTI  
Louise GRIPON  
Rémi MICHEL  
Léa MOREAU  
Louise ROY  
Aude WARTER

### Encadrante

Lise SAPORITA, Enseignante vacataire, urbaniste paysagiste

### ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Xavier ANTHONIOZ  
Barbara BALDI  
Victor DEBELHOIR  
Julien DELPECH  
Daniel FÉLICIE  
Clémence MALLET  
Morgane NIZON  
Pauline SERRUS

### Encadrant

Stéphane MERCIER  
Professeur associé, paysagiste urbaniste

## Un grand merci également

Au Conseil municipal, aux habitants et commerçants de Saint-Jean-en-Royans, ainsi qu'aux résidents des communes alentours présents à la soirée participative.

À La Taverne, Le Castel Fleuri et l'Auberge Les Tracols pour nous avoir accueillis dans leurs établissements lors de nos séjours à Saint-Jean-en-Royans.

*Les étudiants*



*Les étudiants d'Agrocampus Ouest et de l'EUP sur le terrain*

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DE L'ATELIER

La Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux a lancé le deuxième appel à projet des ateliers « Hors les Murs », qui a été remporté par la coopération entre Agrocampus Ouest, l'École d'Urbanisme de Paris et le PNR du Vercors.

En mai 2018, la revitalisation des centres-bourgs a été le thème proposé par le PNR du Vercors, en accord avec les deux écoles, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt à destination des collectivités du Parc.

Dans ce contexte, la commune de Saint-Jean-en-Royans faisant partie de la Communauté de Communes du Royans-Vercors, avec le soutien du PNR du Vercors, a été sélectionnée. Elle a alors engagé un travail d'atelier avec les élèves ingénieurs-paysagistes d'Agrocampus Ouest, et les étudiants urbanistes de l'École d'Urbanisme de Paris, accompagnés de leurs encadrants, pour réfléchir à la revitalisation du centre-bourg.

Cet atelier avait pour objectif de faire émerger des propositions d'aménagement innovantes et concrètes sur l'évolutivité du centre-bourg de Saint-Jean-en-Royans, afin notamment de le rendre plus attractif.

Les étudiants se sont donc penchés sur le traitement des espaces publics (et plus particulièrement des places de la commune), de l'eau (notamment de la Lyonne), sur la pérennisation et l'évolution de l'activité commerciale, ou encore la fluidification de la circulation et du stationnement au sein du centre-bourg.

Ils ont mené une réflexion sur l'histoire de la commune, testé de multiples hypothèses, ouvert des perspectives, et suggéré des stratégies d'aménagement.

# UN ATELIER EN DEUX ÉTAPES

12

## WORKSHOP INTENSIF PAYSAGISTES - URBANISTES DIAGNOSTICS ET PLANS GUIDES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE du 21 au 25 janvier 2019

### RÉALISATION DES DIAGNOSTICS

LES 21 ET 22 JANVIER

Deux premiers jours de terrain ont permis aux étudiants de rencontrer les commanditaires et de prendre connaissance du territoire de la commune de Saint-Jean-en-Royans en l'arpentant à pied.

À l'issue de ces deux journées, les trois groupes mixtes d'étudiants en urbanisme et en paysage ont proposé trois diagnostics - éclairés orientés sur les thèmes de l'identité du territoire, des paysages de l'eau et des espaces publics.

### ÉLABORATION DES PLANS GUIDES

LES 23 ET 24 JANVIER

Ils ont consacré les deux jours suivants à réinterroger la commande qui leur était faite et à élaborer trois plans d'actions répondant aux enjeux relevés dans leurs diagnostics respectifs :

- Comprendre et imaginer l'identité du territoire de Saint-Jean-en-Royans.
- Les paysages de l'eau.
- Réinvestir le centre-bourg par le prisme de l'espace public.

### RESTITUTION INTERMÉDIAIRE

LE 25 JANVIER

Pour cette première étape de projet, le travail des étudiants a fait l'objet d'une restitution en Mairie de Saint-Jean-en-Royans en présence de Mr le Maire, des élus de la commune, du PNR du Vercors et de la communauté de commune du Royans-Vercors.

Cette restitution a donné lieu à un échange fixant les lignes directrices à suivre pour la deuxième étape du projet : la formalisation d'un nouveau plan guide.

## ATELIER PAYSAGISTES LE CENTRE-BOURG DE DEMAIN

du 29 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2019

### PLAN GUIDE FINAL

DU 29 JANVIER AU 01 FÉVRIER

### ATELIER PARTICIPATIF ET ESQUISSE

DU 11 AU 22 FÉVRIER

### RESTITUTION FINALE

LE 1<sup>ER</sup> MARS

Pendant une semaine, et suite aux échanges avec les commanditaires, les sept étudiants en paysage ont travaillé de manière collective sur la reformulation d'un plan d'action global à partir des trois plans d'action formulés durant la première phase de l'atelier avec les étudiants en urbanisme : Le centre-bourg de demain.

Ils ont ensuite pu, grâce notamment à un retour de deux jours sur le terrain à Saint-Jean-en-Royans, affiner leurs propositions à l'aide des retours des habitants puis esquisser le futur centre-bourg, en se répartissant le projet en trois parties :

- Le champ de Mars
- La place de la Liberté
- La relation à la Lyonne

Le 1<sup>er</sup> mars, les étudiants paysagistes, soutenus par les étudiants en urbanisme, ont présenté leur projet final aux commanditaires à Agrocampus Ouest.



# PORTRAIT DE TERRITOIRE



# CONTEXTE

16



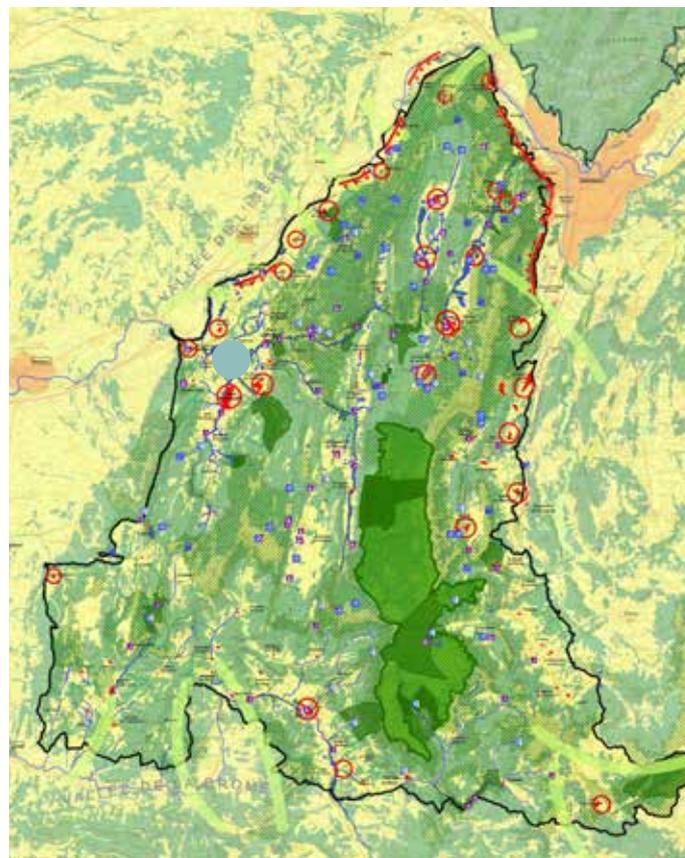
## Commune de Saint-Jean-en-Royans

<b>Population</b>	2918 habitants
<b>Superficie</b>	27,86 km <sup>2</sup>
<b>Département</b>	Drôme
<b>Région</b>	Auvergne-Rhône-Alpes

Saint-Jean-en-Royans est une commune de 2918 habitants, « porte d'entrée » du Vercors, située dans le département de la Drôme. Après une période d'activité intense marquée par des industries dynamiques telles que le textile et le bois, sa fréquentation a diminué au cours des 30 dernières années, entraînant une fermeture progressive des commerces et une dégradation des façades des habitations du centre.

Malgré son positionnement dans un environnement de qualité et son cadre de vie, Saint-Jean-en-Royans éprouve des difficultés à maintenir une offre d'activités pérennes, des lieux attractifs en centre-bourg, et plus largement dans le bassin de vie. On observe également un déplacement de ses activités dans des zones dédiées en périphérie, concourant à une multiplication et un éclatement des polarités (centre historique, supermarché, zone d'activités, pôle d'équipements scolaires et de loisirs, etc.).

Saint-Jean-en-Royans tient à maintenir les activités existantes et en favoriser l'implantation de nouvelles, mais également à se positionner de manière singulière et complémentaire vis-à-vis des agglomérations proches (Grenoble, Valence). Le village veille à offrir un cadre de vie de proximité qualitatif.



*Territoire du Parc naturel régional du Vercors*



*Façades inhabitées autour d'une place centrale*

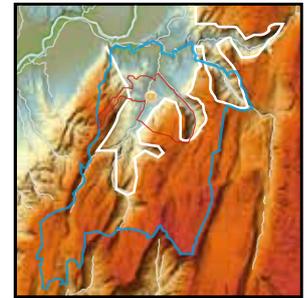
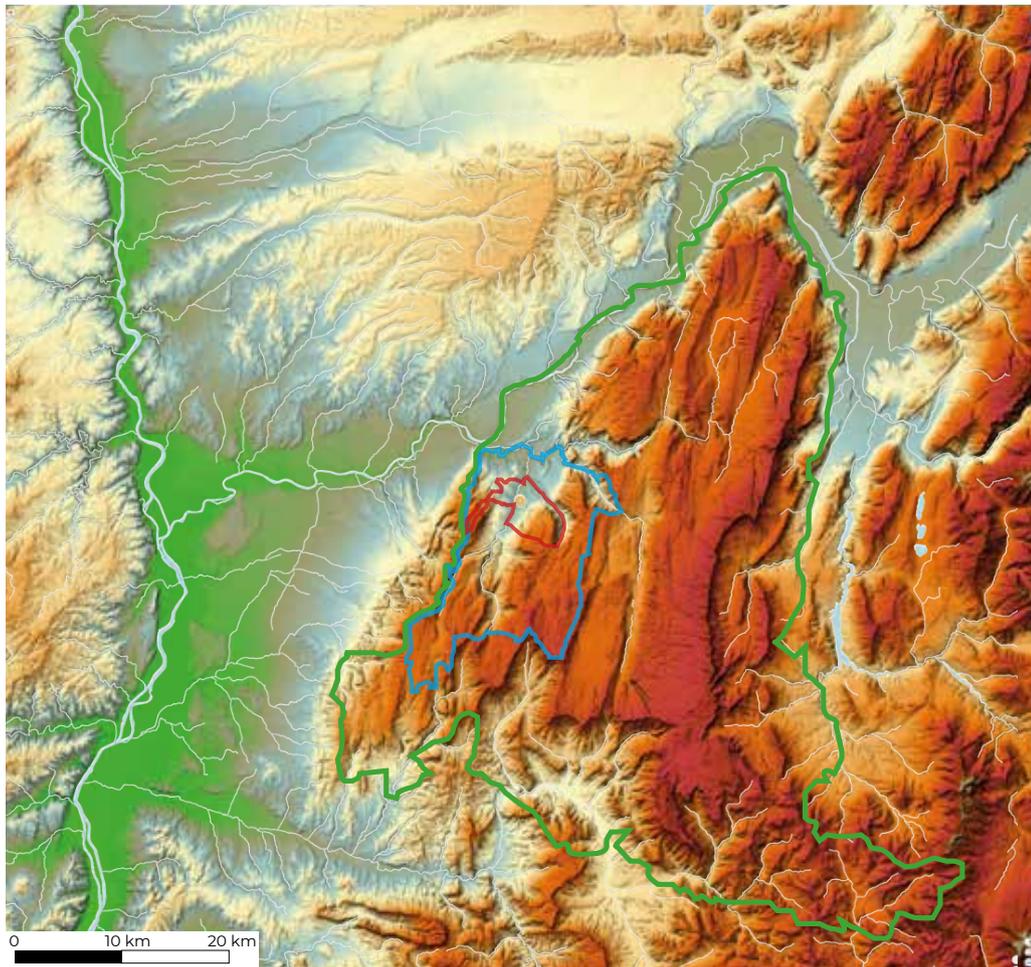


*Rue avec du bâti vétuste.*

# PRÉ-DIAGNOSTIC

Un relief montagneux à large échelle...

18



## LEGENDE

- Commune de Saint-Jean-En-Royans
- Intercommunauté Royans-Vercors
- Parc naturel régional du Vercors
- Réseau hydrographique

## Étage Alpin

Ait. supérieur à 2000m

Ait. 2000m

Étage Subalpin

Ait. 1500m

Étage Montagnard

Ait. 500m

Colline et basses plaines

Ait. 200m à 500m

Plaine

Ait. 0m à 200m

Nord



Carte du relief

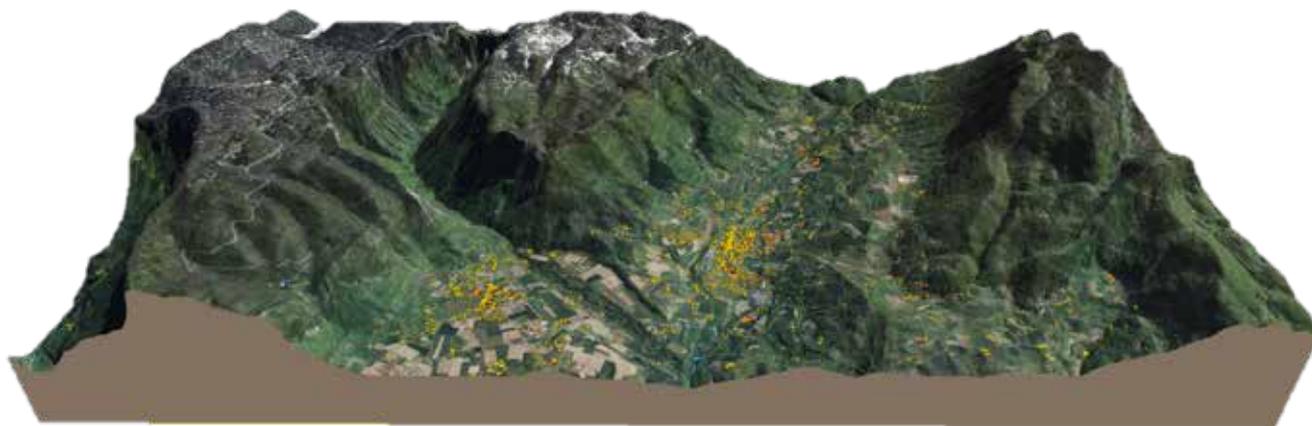
La topographie forte des préalpes forme une alternance de plateaux boisés ou cultivés et de vallons aux paysages modelés par l'agriculture et le développement des villages.

Cette topographie offre une grande diversité morphologique (falaises, grottes, plateaux...), botanique et faunistique (par l'influence des climats et des milieux diversifiés). Le cadre naturel dans lequel s'insère la commune peut être qualifié de remarquable.

L'influence du Rhône et des rivières (notamment l'Isère et la Lyonne) a agi sur le développement des communes qui se sont installées à proximité.

L'impact des montagnes et des collines rend difficile les relations visuelles et physiques avec l'environnement. Saint-Jean-en-Royans se retrouve isolé sur son territoire, mais offre à ses habitants un lieu privilégié de bas de vallée, organisé en étages.

En effet, la commune se situe dans une vallée entre deux montagnes ; le dénivelé oscillant entre 196m et 1295m d'altitude.



*Bloc-diagramme de la commune et ses environs*

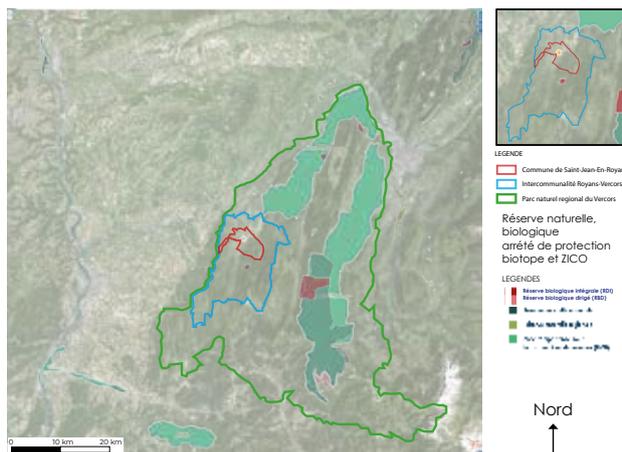
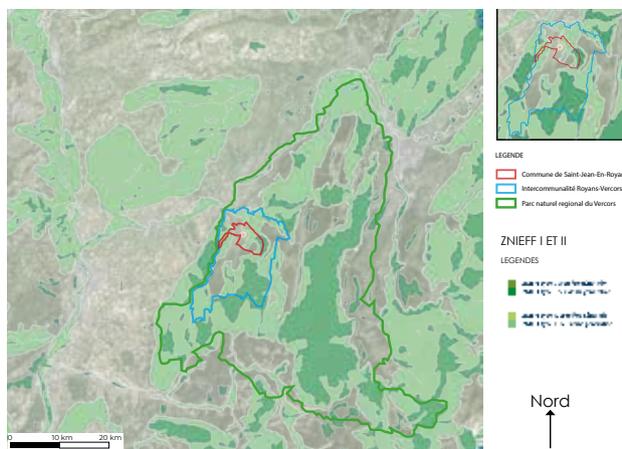
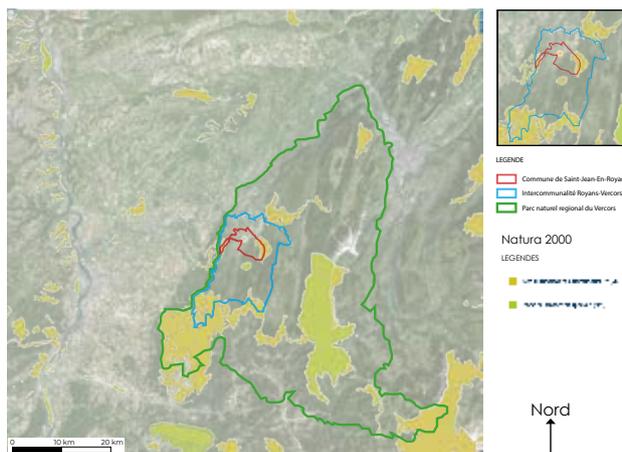
## Au coeur d'une richesse naturelle

20

La commune de Saint-Jean-en-Royans fait partie des 84 communes qui se situent au sein même du Parc Naturel Régional du Vercors. Ce PNR, ayant une superficie de 206 208 ha est à cheval sur les départements de la Drôme et de l'Isère. Il a pour but de valoriser des espaces à fort intérêt culturel et naturel, et de veiller au développement écologique: les sites d'importance communautaire et les zones de protection spéciale visant à la conservation d'habitats et de leurs communautés (végétales et animales).

Saint-Jean-en-Royans a la chance de bénéficier de ce parc pour se développer, mettre en valeur son patrimoine et faire rayonner la commune à travers le PNR et la renommée touristique associée.

Au sein de la commune, nous observons la présence d'une ZSC et des ZNIEFFS de type I et II, dont il faudra tenir compte dans nos futures propositions d'intentions et d'aménagements.

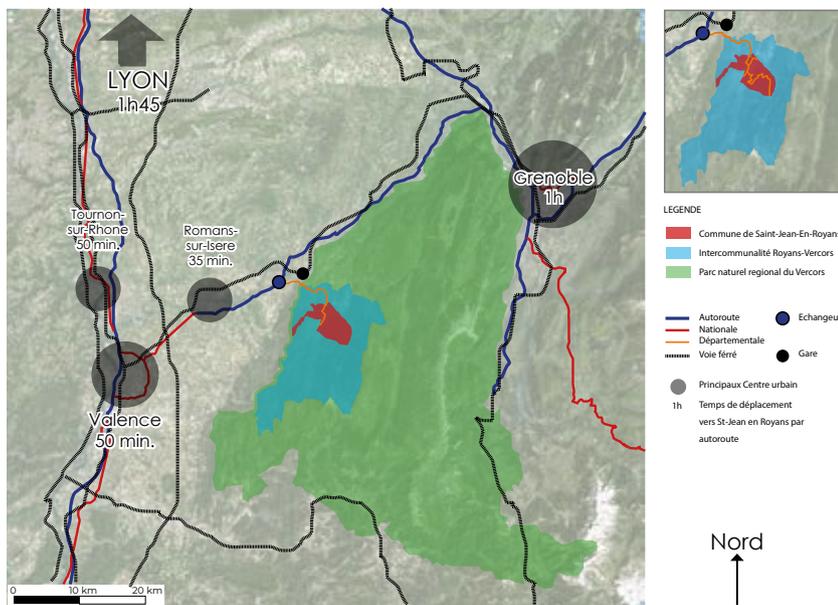


Cartes des espaces protégés



## Des liaisons efficaces au service de la mobilité départementale

22

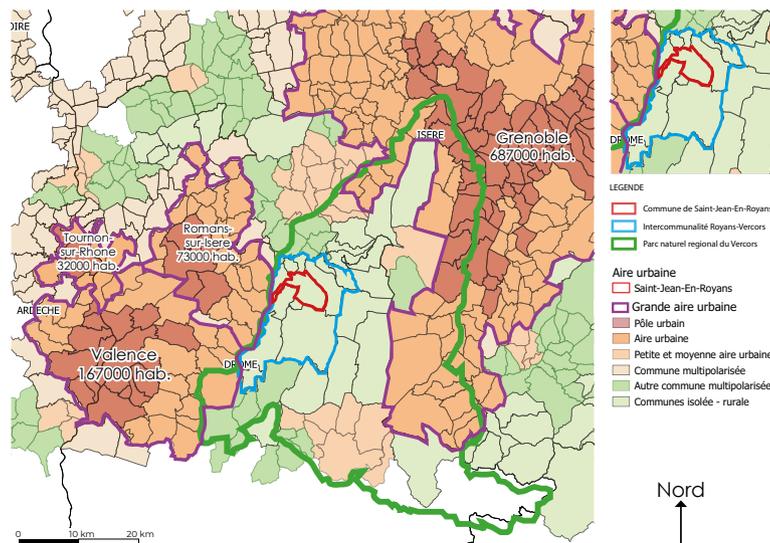


Carte des mobilités - centres urbains à l'échelle départementale

La commune de Saint-Jean-en-Royans se trouve à proximité de 3 métropoles (Lyon, Grenoble et Valence) dont une d'entre elle comptabilise plus de 3 millions d'habitants (Lyon). En toute logique, ces 3 pôles sont très bien connectés entre eux, en passant par la vallée du Rhône et de l'Isère. La configuration des infrastructures de transports dessine un « triangle » dans lequel Saint-Jean-en-Royans est à la fois proche et exclue.

En effet, de grandes voies ferroviaires et autoroutières se trouvent à proximité sans pour autant desservir la commune en elle-même. Situer la place de Saint-Jean-en-Royans à cette échelle départementale permet de comprendre les dynamiques et les influences que peuvent avoir ces grandes polarités à une échelle plus locale.

## Une commune indépendante des aires urbaines locales



Carte des aires urbaines à proximité de St-Jean-en-Royans

Par définition, une aire urbaine représente un ensemble de communes, composées d'un pôle urbain de plus de 10.000 emplois rattaché à des communes rurales alentours dont au moins 40 % des résidents travaillent dans ce même pôle.

Deux grandes aires urbaines, Grenoble et Valence, ainsi que deux plus petites, Romans-sur-Isère et Tournon-sur-Rhône, sont des zones d'emploi attractives.

Entre ces aires urbaines étendues et parfois limitrophes, des communes multipolarisées se rattachent à plusieurs pôles et d'autres sont dites « isolées-rurales » et ne sont pas influencées.

Saint-Jean-en-Royans appartient à cette dernière catégorie. Nous pouvons interpréter cet isolement par la topographie et l'éloignement géographique.

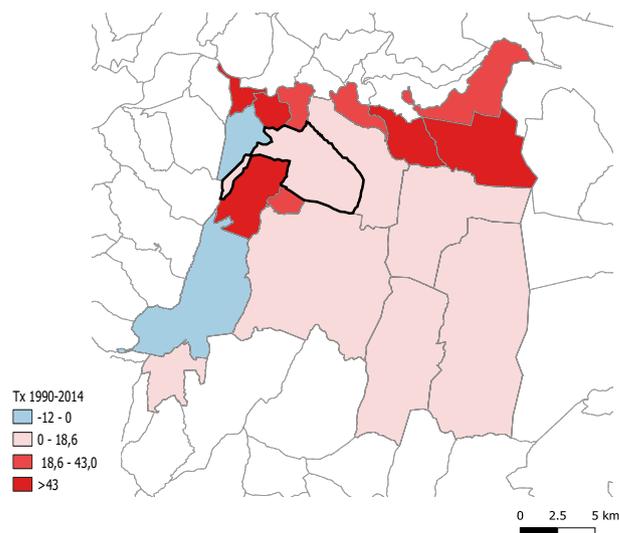
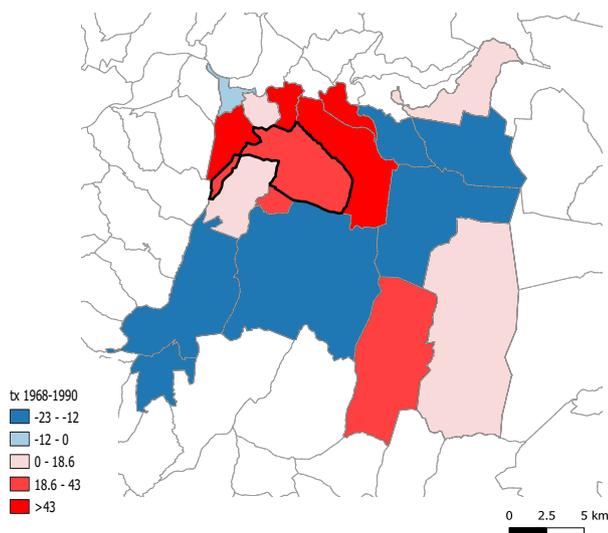
## Une commune qui se révèle être une polarité à l'échelle inter-communale

En comparant les cartes de l'évolution de la démographie dans la communauté de communes du Royans-Vercors, nous constatons que de 1950 à 2014 ce sont les communes situées au Nord de l'intercommunalité qui ont connu un accroissement de population positif et important. Ces communes sont aussi les plus proches des axes de communication majeur. Ainsi, la localisation des villes ou des villages par rapport à ces grands axes de déplacement induira une connectivité plus ou moins forte avec des pôles urbains et donc fera parti des facteurs de dynamisme.

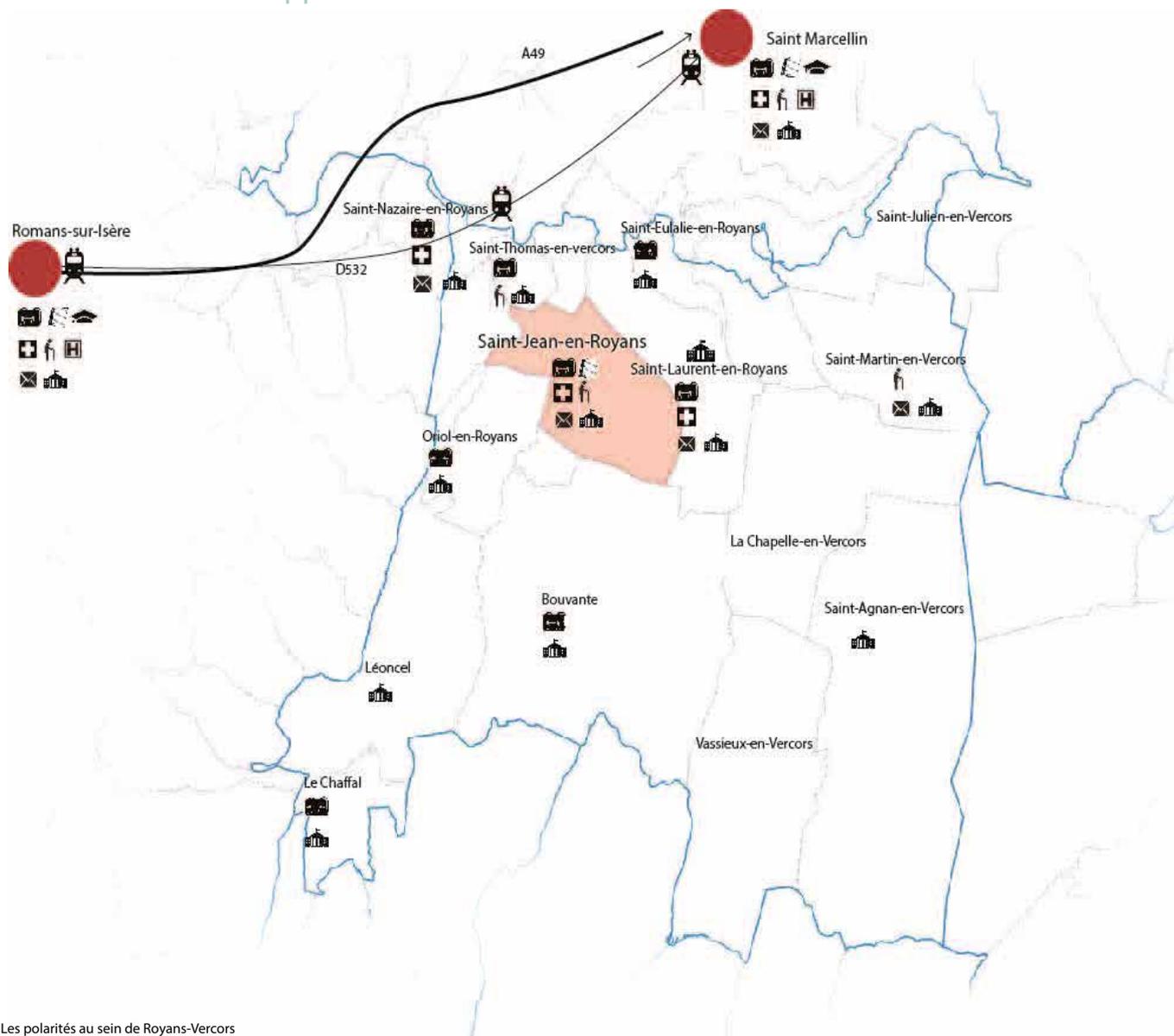
À une échelle plus fine, Saint-Jean-en-Royans constitue à elle-même une polarité au sein de l'intercommunalité Royans-Vercors. Avec sa population de presque 3000 habitants, elle constitue le chef-lieu. Cette inter-communalité datant de 2016 regroupe 18 communes rurales avec un nombre d'habitants par communes très disparate. Effectivement, pour les moins peuplées, le nombre d'habitants avoisine les 50.

Saint-Jean-en-Royans connaît un fort accroissement de 1950 à 1990. Dans la deuxième période étudiée de 1990 jusqu'en 2014, le chef-lieu connaît là aussi un accroissement démographique, mais nettement moins marqué. Cela nous montre une commune active en terme de nombre d'habitants, mais dont les dynamiques sont ralenties depuis 1990.

La position géographique de Saint-Jean-en-Royans peut expliquer son plus grand développement : il est proche de Romans-sur-Isère et de Saint-Marcellin. Ces deux villes constituent les portes d'entrées du territoire qu'est le Royans, à l'orée du massif du Vercors, et constituent deux pôles d'attraction à cette échelle.



## Des services développés au sein de la commune



### Les polarités au sein de Royans-Vercors

- Jeunesse - Scolarité
- Primaire
  - Collège
  - Lycée

- Santé
- Pharmacie
  - Centre hospitalier
  - Maison de retraite

- Services administratifs
- Mairie
  - Poste

- Transport
- Gare

Carte des principaux services au sein du territoire

Nous constatons que les services et activités sont plus regroupés au nord de Royans-Vercors, et plus particulièrement au nord-ouest. Les services de proximité comme poste, banque, pharmacie, écoles se concentrent donc au niveau du pôle de Saint-Jean-en-Royans.

Les communes du Sud de l'intercommunalité montrent un isolement d'autant plus grand qu'il est aussi corrélé à une accessibilité difficile : certaines se situent à plus de 30 minutes de voiture pour accéder à Saint-Jean-en-Royans avec ses commerces et services.

Par ailleurs, on observe des dynamiques semblables entre Saint-Jean-en-Royans et sa voisine, la commune de Saint-Laurent-en-Royans. En effet, cette dernière est la deuxième plus grande commune en terme d'habitants de l'intercommunalité, avec presque 1400 habitants en 2016. Elle aussi comprend des services (école primaire, banque, pharmacie). Cela nous amène à un questionnement sur la relation entre ces deux villages : sont-ils concurrents, complémentaires ?

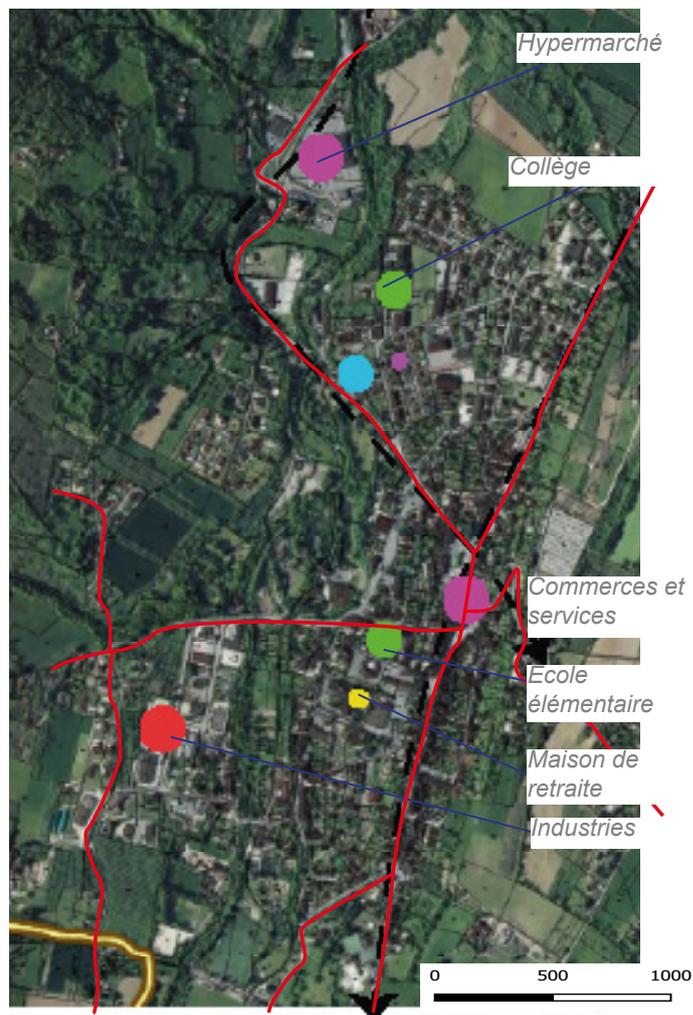
Plus précisément sur la commune, nous observons une concentration de l'activité dans le centre dit historique, avec les commerces de bouche, les pharmacies et bars / restaurants. Ainsi 53 commerces fonctionnent aujourd'hui dans cette zone.

Nous pressentons de plus en plus une fréquentation touristique avec la présence de 3 hôtels, 2 campings et d'une offre de gîtes ou chambres d'hôtes.

Une offre sportive est présente au sud, notamment avec un terrain de tennis, une piscine et des terrains de rugby.

La présence d'une maison de retraite est également un atout pour répondre à la composante du vieillissement de la population, tout en conservant l'ancrage au territoire. Parallèlement, la présence d'une école et d'un collège est un atout pour l'attractivité du territoire.

Enfin, au sein même de la commune de Saint-Jean-en-Royans, des espaces d'attraction et des flux s'organisent aussi. La circulation et espaces publics principaux s'orientent suivant un axe Nord-Sud, à travers l'avenue



*Localisation des services, commerces et industries*

Jean Jaurès. Cette voie de passage relie la commune aux bourgs voisins, c'est donc une rue principale créant des liens.

Nous pressentons donc la présence d'enjeux de flux et de polarités dans cette zone qui seront à approfondir.

## Les activités économiques qui évoluent

26

L'eau a une grande place sur le territoire du Royans, qui signifierait d'ailleurs « la région des ruisseaux ». À Saint-Jean, des captages ont été réalisés et des canaux construits dès le Moyen Age par les hommes pour alimenter des roues à aube.

L'industrie s'est développée en bordure de la Lyonne dès le XVIIIème siècle avec des usines textiles. Ces sites sont fermés depuis la fin du XXème siècle.

L'installation d'ateliers de tournerie (fabrication d'objets en bois) et tableterie (fabrication d'articles de table) au XIXème siècle ont apporté une vitalité nouvelle à St-Jean-en-Royans et une valeur ajoutée à l'exploitation locale du bois; laissant aujourd'hui un patrimoine industriel source de tourisme.

St-Jean-en-Royans est le siège de plusieurs zones d'activités et d'une zone commerciale. La zone des Mûres, la zone de la Roue et la zone d'activités des Dodoux dont le développement est un enjeu majeur pour l'essor économique du Royans.

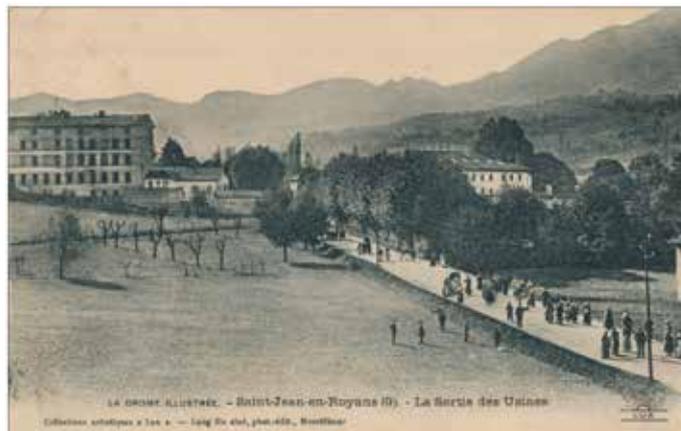
L'activité économique de la commune concerne trois domaines que sont l'artisanat, les produits régionaux et l'agriculture. L'agriculture se décline principalement en trois spécialités, la culture de noix possédant l'appellation « noix de Grenoble », l'élevage (ovins et bovins) et la pisciculture. L'artisanat se concentre sur le travail du bois et la tournerie, savoir-faire ancestral de la région.

Les producteurs de Saint-Jean-en-Royans offrent une diversité de produits régionaux, tel que les ravioles, le vin de noix et l'huile de noix.

Toutefois, ces aspects patrimoniaux ne permettent pas le développement du tourisme sur le territoire. En effet, après l'apogée industrielle, La commune n'a pas su se convertir et diversifier ses offres pour les touristes. Aujourd'hui de nouvelles dynamiques tendent vers une mise en valeur d'un patrimoine prometteur.



*Plantation de noyers*



*Sortie d'usine*

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tourneol
- Autre oléagineux
- Protéagineux
- Fourrage
- Estives et landes
- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Verzers
- Fruit à coque
- Arboriculture
- Divers
- Non disponible



*Une terre agricole morcelée et diversifiée*



*Vue générale et église de Saint-Jean-en-Royans*

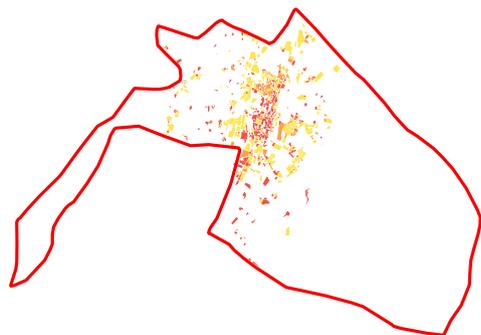
**La Combe Laval** : en raison de son grand intérêt paysager, la Combe Laval est protégée et gérée en tant que site classé depuis 1991 par la direction Régionale de l'Environnement Rhône Alpes. Ce site grandiose s'étend sur les communes de Bouvante, Saint-Jean-en-Royans, et Saint-Laurent-en-Royans. Il s'enfonce ainsi de plus de 4 km dans le massif.

**Le colombier** : au cours de temps il a perdu sa partie supérieure. Néanmoins le godron (moulure) qui souligne le premier étage lui donne un style renaissance.

**L'église** : de style roman montagnard, elle classée Monument Historique. On y trouve de magnifiques boiseries de style baroque datant de 1710.

À cela s'ajoute un parc de loisir, une station de ski de fond et de nombreuses possibilités d'hébergement.

## Un bâti disparate



Localisation du bâti dans la vallée de la commune au 1/250000

La commune n'est peuplée qu'au niveau de sa vallée. Initialement, Saint-Jean-en-Royans s'est développée en partant de son coeur historique concentré autour de l'église.

L'avenue des Pionniers du Vercors et la rue Jean Jaurès représentent l'axe de développement urbain de la commune. Les premières maisons avaient leurs façades donnant sur cet axe avec, pour certaines, un jardin à l'arrière et un garage au fond. Ce bâti donne au centre-bourg un certain charme. Les commerces au rez-de-chaussée animent les rues, les habitations au-dessus sont généralement sur deux étages et leur fenêtres aux volets colorés rythment les façades. Des venelles séparent les îlots ou permettent d'atteindre des petites cours intérieures. Les anciennes rues sont très étroites.

Un habitat dispersé sur le plateau est également à noter. Il s'agissait sans doute pour la plupart de fermes. Avec le temps, ces maisons isolées sont devenues des hameaux. Ainsi depuis les années 70, des zones pavillonnaires en périphérie se développent sur les surfaces agricoles.



Bâti traditionnel  
antérieur-1950



Bâti pavillonnaire avec  
grande parcelle-1970



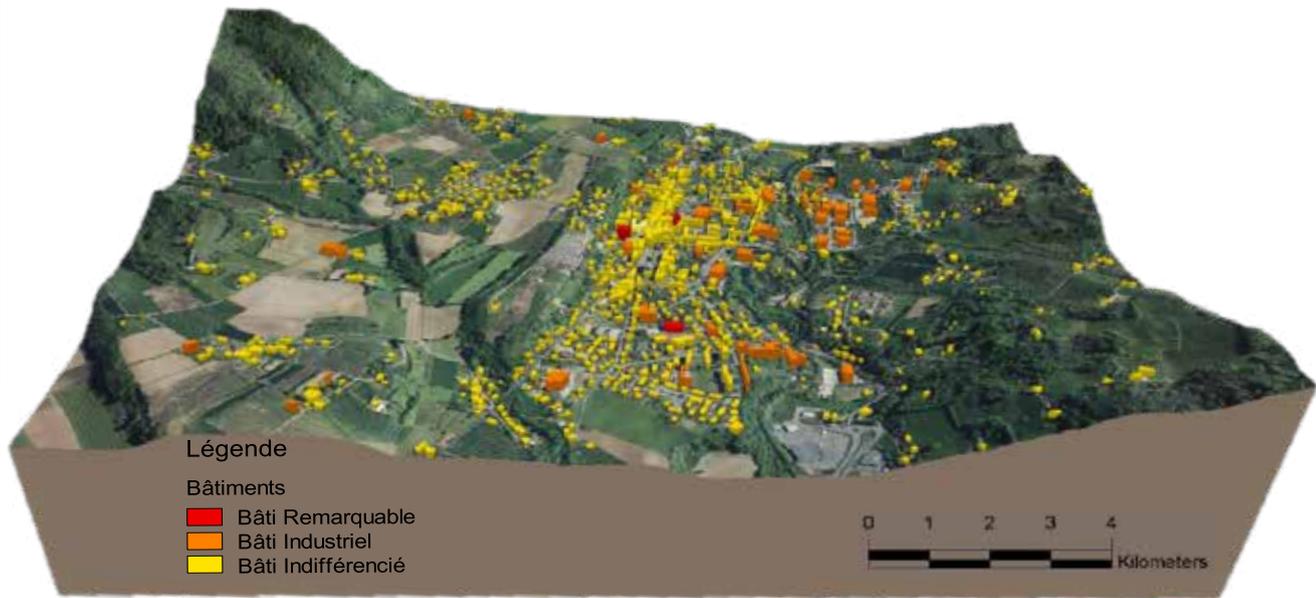
Bâti collectif-1970



Bâti industriel



Bâti pavillonnaire contemporain



## Une distribution éparse du bâti sur une commune à la topographie étagée

*Bloc diagramme des différents types de bâtis de la commune*

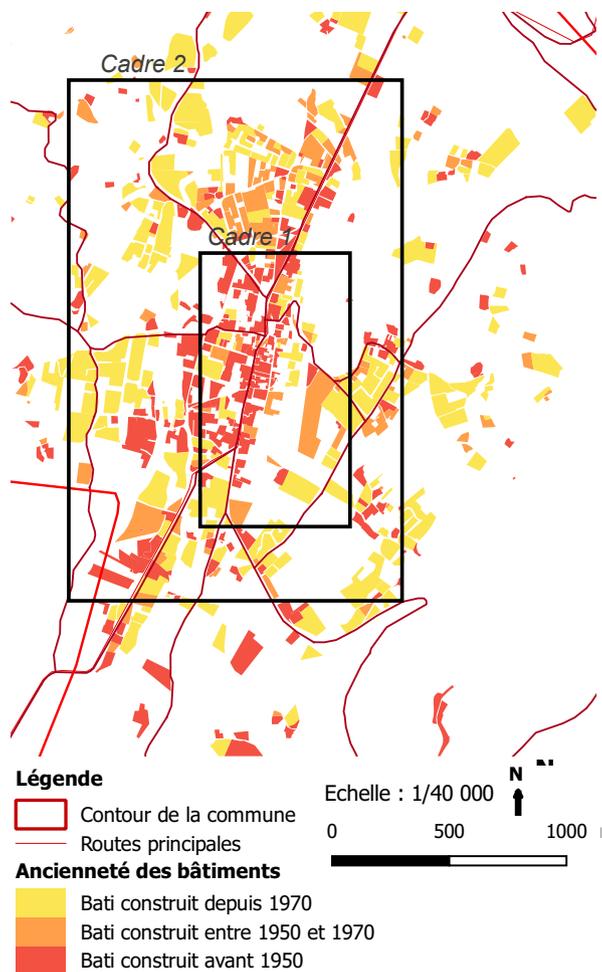
Ces logements sont appréciés des familles souhaitant habiter non loin du centre, tout en ayant un jardin. Ils ne sont en revanche pas dans le même style architectural que les maisons initiales. On note également l'apparition d'habitats collectifs avec deux hauts HLM au sud et au nord du centre-bourg, qui dénotent dans le paysage du Royans.

Ces années marquent également l'industrialisation du territoire à l'ouest. Certaines industries perdurent, à l'ouest de la rivière pour la plupart, tandis que d'autres se sont arrêtées dans les années 90 avec la mécanisation et la délocalisation des usines. Comme dit précédemment ces friches industrielles aujourd'hui non utilisées, représentent un potentiel d'attractivité fort, par le développement d'activités variées ou d'habitations proches du centre-bourg.

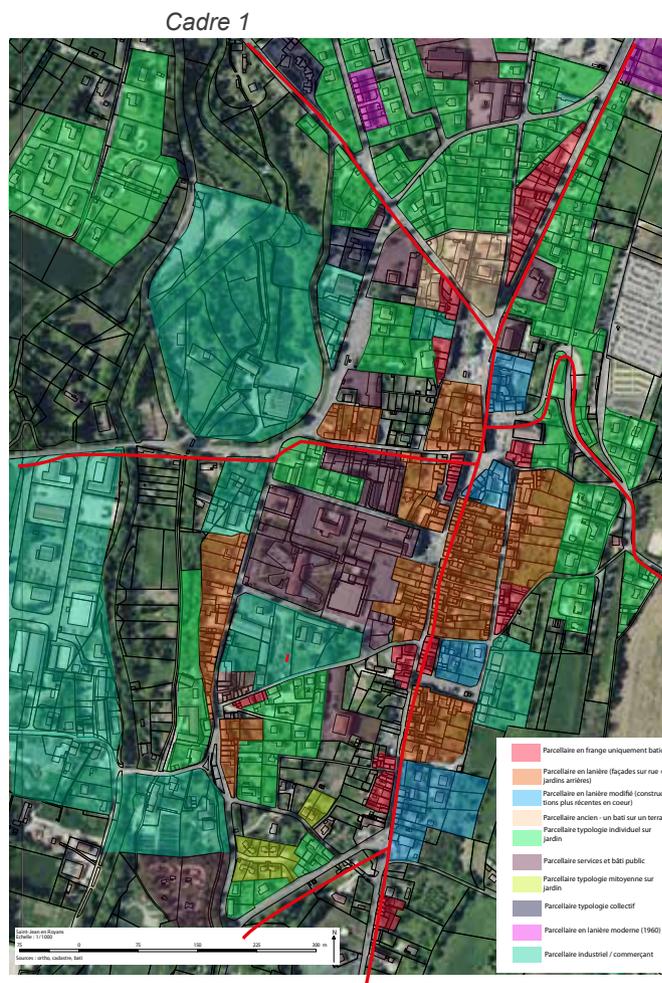
À partir de la fin des années 80, l'urbanisation est plus douce, avec une densification des hameaux sous format pavillonnaire. Certains anciens bâtis ont été détruits puis reconstruits autrement, apportant de la disparité architecturale jusque dans le centre-bourg historique. Les services comme la maison de retraite, se sont développés, sans prise en compte du style de bâti à proximité.

Ces différents bâtis, construits au "coup par coup", sans vision globale de l'ensemble du centre-bourg, sont tous dans un style architectural différent. Ceci apporte à la fois une diversité de bâti intéressante, et une impression de patchwork peu esthétique.

Carte de l'âge du bâti au 1/40.000<sup>ème</sup>



Carte du parcellaire du centre-bourg



Le cadastre illustre bien ces évolutions architecturales et d'utilisation du sol en fonction du temps. Le centre-bourg présente une disparité de tailles de parcelles et de types d'implantations des maisons dans ces parcelles.



# DIAGNOSTICS PLANS GUIDES



# COMPRENDRE ET IMAGINER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Morgane Nizon, Pauline Serrus (EUP)  
Louise Gripon, Rémi Michel, Léa Moreau (ACO)

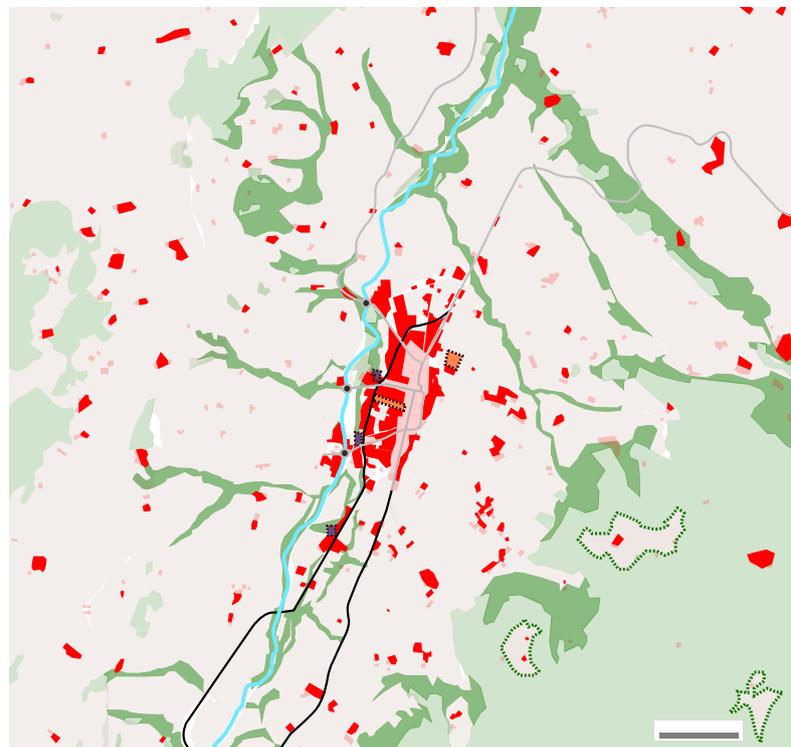
34

## Conte: l'influence des dynamiques sur l'organisation communale 1870 - 1950

Tout commence en l'an mille, dans la vallée du Vercors. Des moines bénédictins arrivent et construisent un monastère dédié à Saint-Jean-Baptiste. Le village prendra le nom de Saint-Jean-en-Royans. Au fil des années, ce petit village, porte d'entrée de la vallée du Rhône vers le Vercors, enclavé entre deux montagnes, va s'étendre le long de la rivière de la Lyonne. Ce développement semble logique puisque la proximité de l'eau est vitale pour les hommes. À cette époque on pouvait venir à Saint-Jean par deux routes au nord du village et trois ponts permettaient de relier les deux rives du cours d'eau. Le village se développe en forme de croix, avec le monastère pour point de jonction. Les agriculteurs vivaient dans des maisons sur les hauteurs et les artisans travaillaient dans le centre. Ce centre s'est construit sur les premiers plateaux au-dessus du lit de la rivière pour plus de confort.

Dans ce temps-là, les Saint-Jeannais cultivaient des productions vivrières, de la soie et du tabac, la transhumance et le pâturage ovin ont toujours existé dans le piémont. La proximité de l'eau a également permis l'arrivée d'industries de textile et de soie. La canalisation de l'eau apportait une énergie pour faire fonctionner les machines. Ces activités économiques sont les prémices de l'industrie du village, les ateliers des artisans étaient à ce moment situés à l'est de la Lyonne dans les sous-sols des habitations. Ils offrent au village un fort dynamisme commercial.

Petit à petit, les forêts se sont agrandies le long des cours d'eau et sur des terrains agricoles à fort dénivelé. Ces prés et ces champs ont également diminué lorsque les agriculteurs ont agrandi leurs exploitations et que des habitants sont venus vivre auprès d'eux. Les fermes isolées se sont donc transformées en petits hameaux.



LEGENDE		
Habitat existant	Surface industrielle et commerciale existante	Service public existant
Habitat nouveau	Nouvelle surface industrielle et commerciale	Nouveau service public
Apparition forêt - Service public - Zone industrielle et commerciale	Espace naturel (forêt) existant	Route existante
Apparition de surface agricole en milieu forestier - naturel	Nouvel espace naturel (forêt)	Nouvelle route
		Ponts
		Surface agricole

Deux routes ont été construites vers le Sud. Cela a transformé notre village en un lieu de passage, le bourg de Saint-Jean a lui pris du ventre vers la rivière, au détriment de l'agriculture.

## 1950 - 2000

Entre les années 1950 et les années 2000, le village est en pleine forme, de nombreuses habitations se construisent dans le prolongement de l'axe nord-sud, mais aussi vers le piémont. Ce fort développement est peut-être dû à un abus de gratin de ravioles.

Non, cet envol est dû au grand développement des usines de textile près de la Lyonne. La croissance de ce secteur apporte des industries sur la rive ouest, toujours dans le but d'utiliser l'énergie hydraulique. En complément de cette activité, la région se développe dans la tabletterie et les tourneries au 19<sup>ème</sup> siècle. On compte près de 76 ateliers employant 600 personnes à Saint-Jean-en-Royans. Ce travail du bois apporte une vitalité nouvelle au village et permet enfin de valoriser la production de bois de la forêt de Lente.

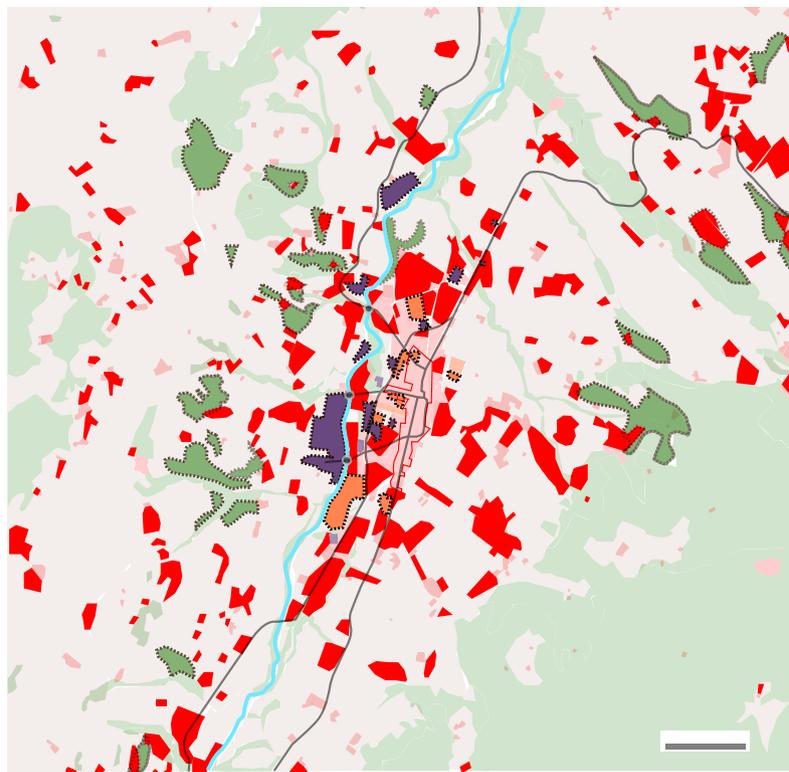
Il faut donc construire des logements pour tous ses hommes et femmes qui travaillent dans les usines, c'est pourquoi Saint-Jean se densifie sur les quatre points cardinaux. Des équipements publics tels que la poste, le collège, l'école, la maison de retraite, l'agrandissement du cimetière, le camping, la piscine et les stades ont alors été construits pour rendre agréable le quotidien des habitants du village. Ce dernier s'ouvre également vers de nouvelles activités touristiques.

Les hameaux sur les montagnes se densifient eux aussi, jusqu'à produire des ilots et des lotissements pavillonnaires au détriment des surfaces agricoles qui perdent encore de leur superbe. A cette époque, la mécanisation de l'agriculture incite les exploitants à ne travailler que les surfaces accessibles. Les petites parcelles en hauteur, autrefois utilisées pour les pâtures sont laissées en friche favorisant l'avancée de la forêt.

À la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, une crise s'abat sur notre village, l'industrie du textile est en déclin, les usines ferment successivement laissant les ouvriers sans emploi. Ces derniers sont contraints de trouver un travail dans les communes voisines, voire de déménager. Les sites des usines se dégradent et ne sont pas reconvertis en d'autres activités. Le village tourne alors le dos à ces espaces, laissant en friche ces marqueurs du passé.

Cette crise économique donne un teint pâle à notre village et réduit la vitalité de son centre historique, en effet les habitants s'en vont et les commerces ont du mal à rester ouvert.

Mais Saint-Jean parvient à se maintenir grâce à la belle offre de services qu'il a su mettre au point pour ses habitants. Le village à un rôle central vis-à-vis des villages voisins et ses équipements, situés entre le centre historique et la Lyonne, créent une nouvelle activité dans le village.



## 2000 - 2018

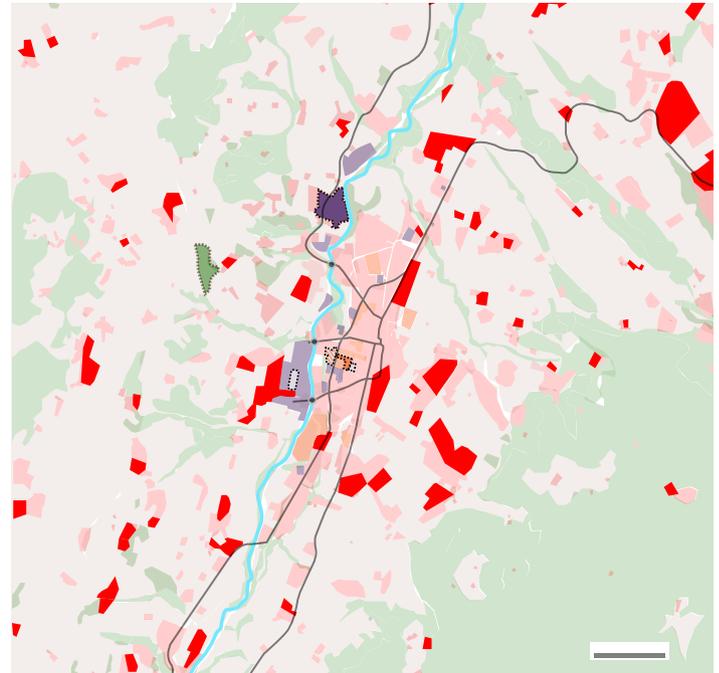
Dans les années 2000, la culture du noyer occupe une place majeure dans le Royans. La nuciculture favorise l'essor économique et est une ressource pour nos agriculteurs qui représente près de 55% de la production française. Le paysage de Saint-Jean évolue encore. Il est marqué par la culture intensive de la noix et du maïs, mais aussi par l'enrichissement des espaces agricoles montagneux, lié à la diminution de la transhumance et du pâturage ovin et bovin.

Notre village reprend des couleurs, il demeure un pôle attractif de la région et attire de nouveaux habitants. Cependant ces derniers ne souhaitent pas emménager dans les maisons dépréciées depuis le déclin de l'industrie, mais plutôt dans des terrains pavillonnaires en retrait du centre historique. Cet accroissement de l'habitat en nouveaux lotissements aux abords du village diminue l'attractivité du centre-bourg.

Les locaux du centre ne sont plus adaptés du fait de leur vétusté et leur taille. Le phénomène de perte d'énergie est amplifié par la création d'activités de commerces et de services disséminés aux quatre coins du village. Le manque de signalétique sur les allées piétonnes reliant plateaux et lit de rivière amplifie cette perte de dynamisme.

Le village tient à améliorer la qualité de vie de ses habitants en proposant une Maison de la Santé. Ce projet renforce l'axe est / ouest rappelant le schéma initial en forme de croix des moines bâtisseurs.

En 2019, des étudiants venus de toute la France s'allient à la cause des Saint-Jeannais et Saint-Jeannaises pour révéler les nombreuses potentialités du village.

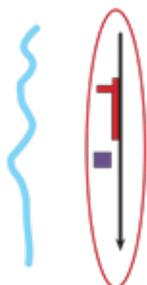


LEGENDE		
Habitat existant	Surface industrielle et commerciale existante	Service public existant
Habitat nouveau	Nouvelle surface industrielle et commerciale	Nouveau service public
Appartion forêt - Service public - Zone industrielle et commerciale	Espace naturel (forêt) existant	Route existante
Appartion de surface agricole en milieu forestier - naturel	Nouvel espace naturel (forêt)	Nouvelle route
		Points
		Surface agricole

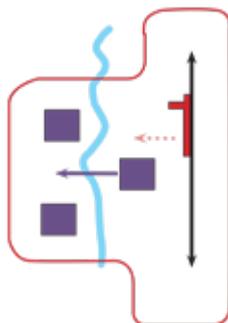


# Résumé schématique de l'évolution de la commune

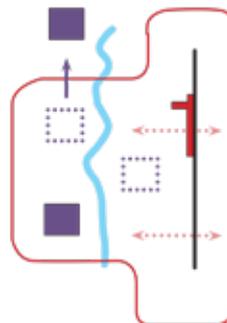
① Essor autour de l'axe Nord-Sud



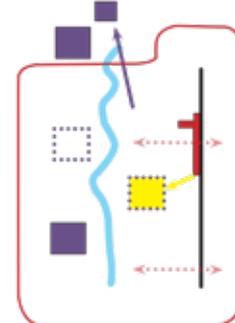
② Développement des activités sur l'axe Est-Ouest



③ Déclin des activités du centre



④ Délocalisation d'activités hors du centre : dévitalisation



20<sup>e</sup> siècle

Siverts - Decampe  
- Dapet et Mathieu / CDP

Dès l'arrivée dans le village, celui-ci doit apparaître sous son meilleur jour, ainsi la requalification des entrées de bourg semble indispensable.

La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel disséminé sur le territoire permettrait une valorisation touristique du lieu, en affirmant l'histoire du village.

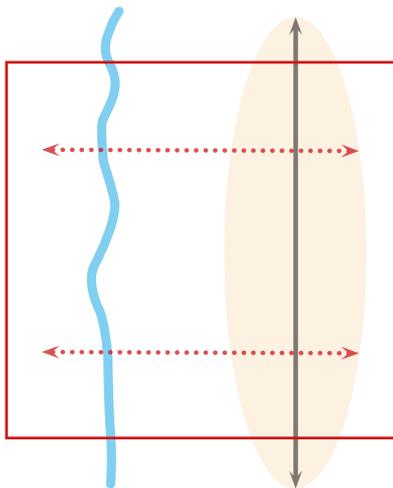
Des activités au sein du village en lien avec la gestion de la forêt ouvriraient les paysages sur le fond de toile du Vercors. Cela réaffirmerait la singularité de la topographie locale.

### *Le patrimoine, source de vitalité*

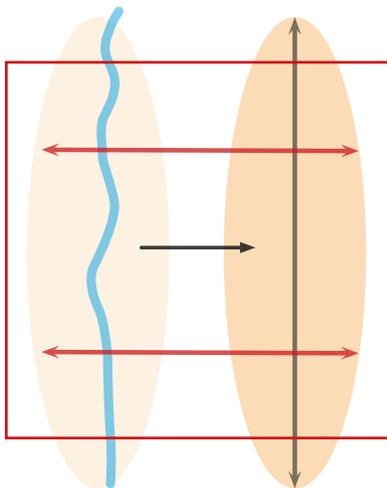


## Recentrons-nous sur le centre bourg...

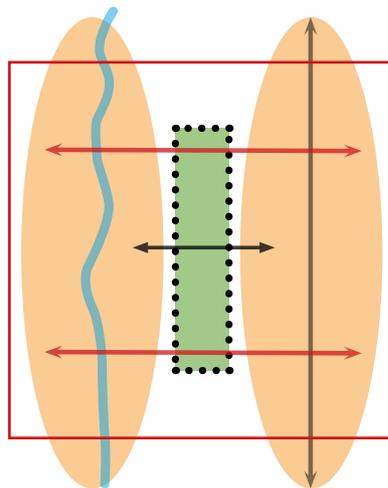
① *Valorisation et renforcement des axes Est-Ouest*



② *Revalorisation et création d'aménagements attractifs*



③ *Interdépendance des pôles d'activités : revitalisation*



Dans un premier temps, il s'agirait de valoriser et renforcer les liaisons est / ouest qui permettent de relier le cours de la Lyonne et le centre-bourg, jusque sur le plateau.

Ensuite, une valorisation du patrimoine industriel, ainsi qu'une requalification des abords de la rivière, permettraient de renforcer la centralité existante en proposant une offre complémentaire à celle des services et des commerces existants.

Enfin, ce nouveau centre bourg nécessitera l'aménagement d'un lieu de vie central, ouvert et partagé.

Ce nouveau poumon permettra de connecter les polarités devenues interdépendantes, et de mettre en cohérence globale le village.

# LES PAYSAGES DE L'EAU

## Saint-Jean-en-Royans, dans la région des ruisseaux

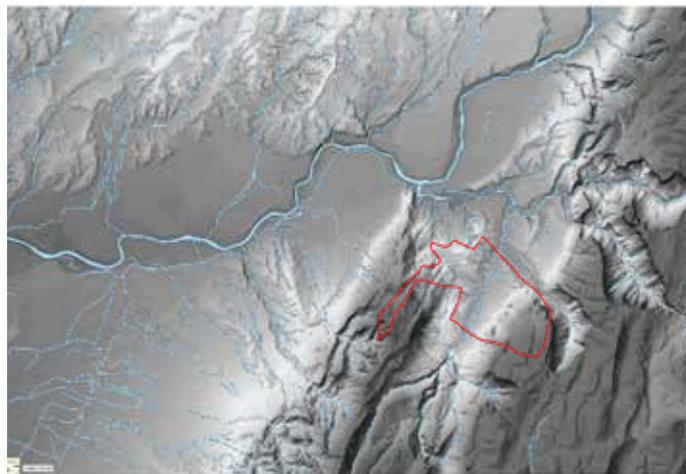
Xavier Anthonioz, Barbara Baldi, Clémence Mallet (EUP)  
Louise Roy, Aude Warter (ACO)

Remontons le fil de l'eau jusqu'aux sources...

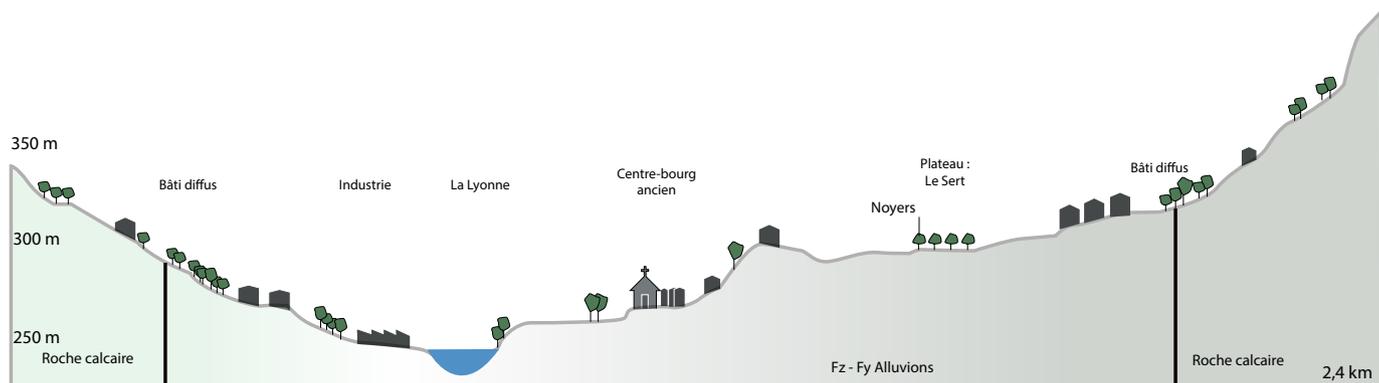
L'eau est un élément central du territoire Saint-Jeannais. La dénomination « Saint-Jean-en-Royans » est d'ailleurs assez révélatrice de l'importance de l'eau pour la commune. En effet, étymologiquement, Royans signifierait « régions des ruisseaux ».

En remontant le fil de l'eau jusqu'à l'échelle du bassin versant, nous avons pu apprécier l'importance du relief pour le territoire du Royans. La commune de Saint-Jean-en-Royans est implantée sur les piémonts du massif du Vercors, au sein d'une cuvette. L'eau du plateau du Vercors s'infiltre le long des falaises calcaires et rejaillit au niveau de la plaine alluviale où est installée la commune. Au sein du Royans, et plus spécifiquement de Saint-Jean-en-Royans, l'eau modèle et façonne considérablement le territoire. Concernant la commune, le bourg historique est organisé selon un axe nord / sud et ce, parallèlement à la Lyonne.

Mais il existe un autre axe. Moins évident, et moins visible, il est pourtant bien présent : d'est en ouest.



*Saint-Jean-en-Royans, aux portes du massif du Vercors, contexte hydrographique et relief*

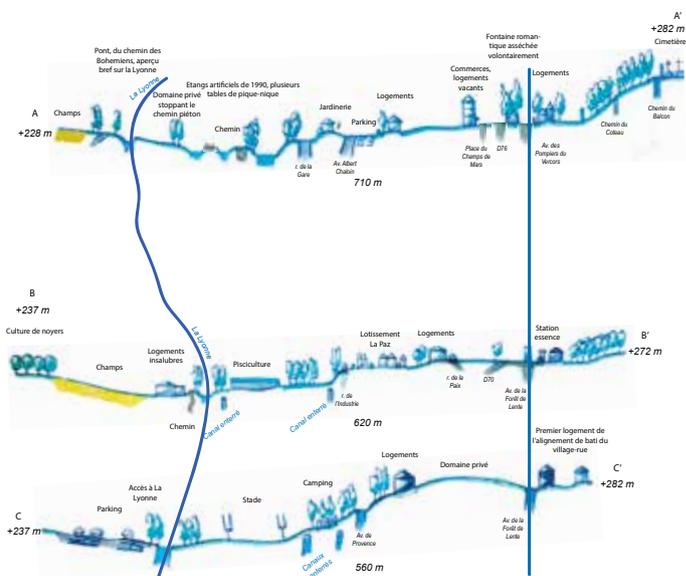


*Coupe de Saint-Jean-en-Royans, perpendiculaire à la Lyonne, occupation du sol dépendante du relief et de la distance à la rivière*

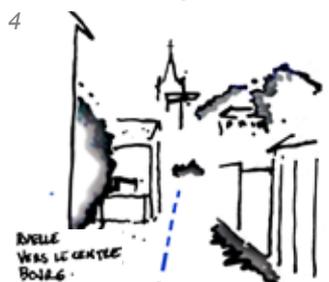


Le village-rue et ses canaux.  
Équipements et ambiances des abords de Lyonne

L'eau est un élément intemporel sur lequel l'homme porte un regard qui évolue à travers le temps. Ainsi, d'abord vécu comme un élément qui inspire la peur, que l'on fuit et que l'on craint, l'eau est devenue au 18<sup>ème</sup> siècle une force motrice pour l'industrie. L'homme l'a alors canalisée et maîtrisée pour l'utiliser en source d'énergie.



Coupes est-ouest



## LÉGENDE

Un réseau hydrographique riche

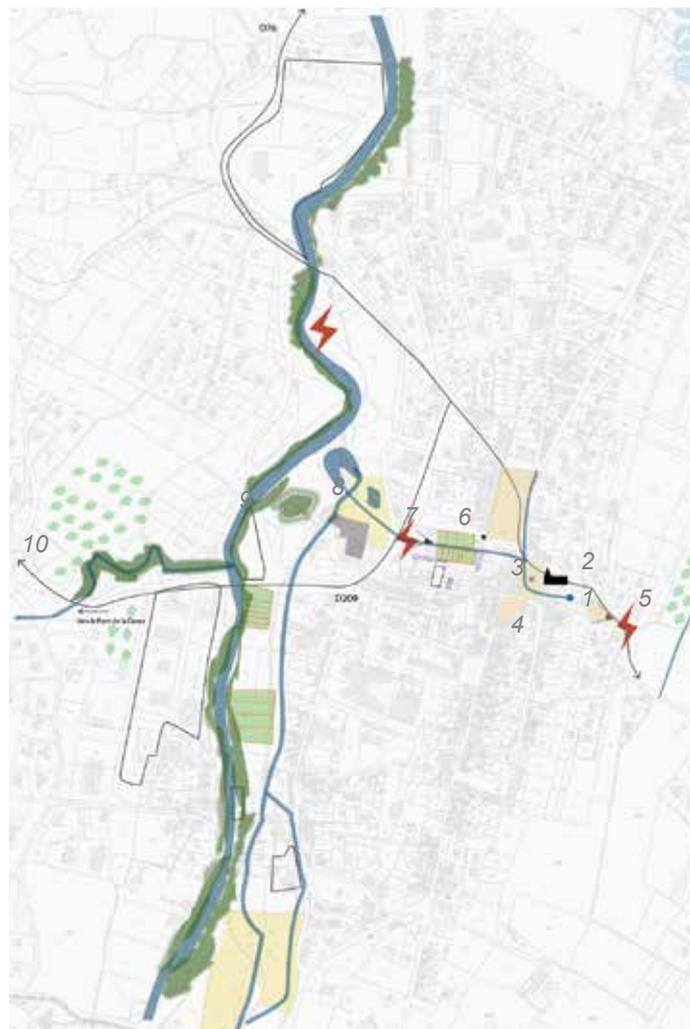
- La Lyonnaise et ses affluents
- Canaux (visibles et souterrains)
- Source
- Ripisylve

Une trame urbaine dense et tournée vers l'eau

- Espaces publics, places
- Services récréatifs
- Parcellaire particulier
- Activités économiques
- Friche
- Zone de tension

Un patrimoine à révéler ou à revaloriser

- Dents creuses
- Site classé, patrimoine remarquable
- "Petit patrimoine"
- Noyers
- Vues



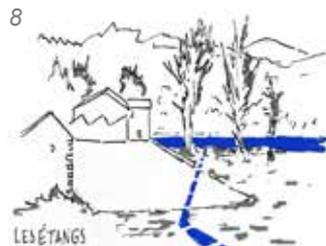
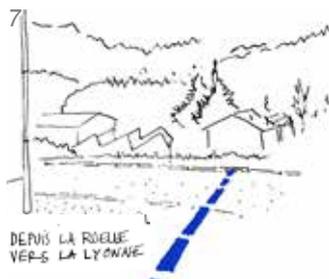
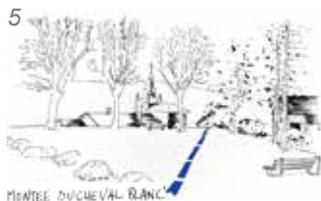
Sur cette place au cœur de Saint-Jean, les sensations se tournent vers l'eau : visuellement, avec la fontaine où l'eau jaillit, mais aussi sonorement, puisque l'on perçoit l'eau ruisselant sous nos pas. Et pour cause, juste à côté de l'église se situe une grande source du village, à partir de laquelle rayonne un réseau de canaux.

En suivant le fil de l'eau à travers les canaux souterrains, nos pas nous guident alors jusqu'à la Lyonnaise. Retour sur cette grande artère, qui offre une diversité d'atmosphères, de fonctions et d'usages.

En effet, on retrouve le long de la Lyonnaise des ambiances plus ouvertes ou fermées, avec une végétation plus ou moins dense. On y trouve des traces d'anciennes industries, mais aussi des activités économiques en fonctionnement, et de loisirs (camping, arbre à fil, stade).

Ce cheminement, le long de l'axe est-ouest du centre-bourg jusqu'à la Lyonnaise révèle des petits trésors cachés qui en demandent qu'à être révélés.

Avant toute chose, nous vous invitons à ouvrir l'œil : sur les hauteurs, à l'arrière de l'église, l'eau jaillit au grand jour



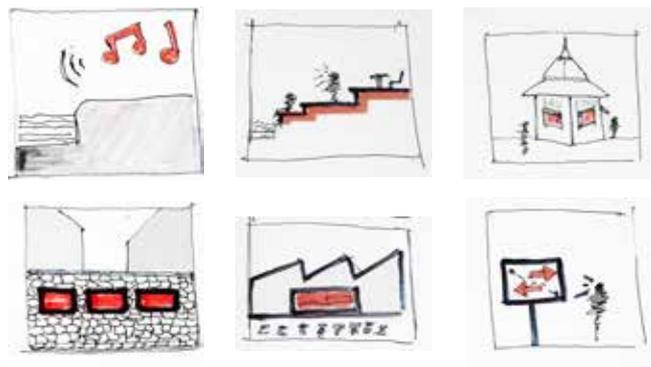
des entrailles de la montagne, puis elle chemine jusqu'à la fontaine centrale pour s'engouffrer sous la terre. Après l'église, elle sillonne au pied du colombier, autre patrimoine remarquable du village, puis continue sa course dans un dédale de petits murets et jardins ouvriers. Le parcellaire singulier de ces derniers, étroit et linéaire, est assez évocateur de la façon dont l'eau influence les formes urbaines.

Reprenant sa course le long d'une ruelle, l'eau débouche sur un large panorama avec au premier plan la zone des étangs, puis la vallée de la Prune, et enfin au loin les montagnes environnantes. Dévalant la pente, l'eau atteint désormais la zone des étangs, où les services récréatifs et la végétation humide invitent à la détente et à l'exploration. Reprenant cette exploration, traversant la Lyonne, puis remontant le fil de la Prune, le pont de la Dame se dévoile

majestueusement. Cet ancien aqueduc, héritage du passé agricole du Royans, est un témoignage supplémentaire de l'importance de l'eau et de son impact sur le territoire.

Toutefois, en vue de la revitalisation du centre bourg, il est essentiel de remonter le fil de Lyonne, du nord au sud, de la zone d'activités économiques à celle des services récréatifs. La Lyonne est un élément structurant et permet de relier les différentes zones d'activités du village. De plus, riche de nombreux potentiels, comme les friches industrielles, la végétation et les ouvertures sur la rivière, la Lyonne doit être valorisée et devenir un réel attracteur pour le bourg de Saint-Jean-en-Royans.

Pour cela, des pistes d'actions apparaissent : la création d'un sentier sonore et/ou d'une signalétique pour révéler les passages des canaux souterrains ; l'utilisation des murs du patrimoine (petits murs en pierre ou grandes façades de bâtiments industriels) comme supports de projections, d'idées, pour se rencontrer et imaginer ; des escaliers d'accès à la Lyonne pour rapprocher l'homme de l'eau.



*Pictogrammes des pistes d'actions à mettre en place*

L'histoire continue : nous avons révélé une séquence parmi de nombreuses autres, toutes se déroulant autour de l'eau, le long de la Lyonne. De par leur potentiel et diversité, cette multitude de connexions représente un levier intéressant pour la revitalisation du centre-bourg...

# RÉINVESTIR LE CENTRE-BOURG VIA SES ESPACES PUBLICS

## Développer ou conforter ?

Victor Delboir, Julien Delpech, Daniel Félicien (EUP)  
Claire Baradez, Nans Braccalenti (ACO)

À St-Jean-en-Royans, on constate aujourd'hui une forte pression urbaine sur le foncier agricole, et ce malgré la politique publique pourtant clairement énoncée de limiter l'étalement urbain sur ces espaces.

Paradoxalement, on trouve de nombreuses dents creuses et un habitat vétuste dans un centre-bourg à la richesse patrimoniale certaine, qui pourrait être réhabilité dans une logique de densification.

Il semble alors pertinent d'intervenir localement sur la qualité du bourg aggloméré, pour repenser plus globalement l'espace urbain et ses dynamiques de quartiers, de déplacements...

En clair, on peut s'interroger sur la manière d'améliorer l'attractivité résidentielle du centre-bourg en retravaillant l'espace public.



*Des pressions urbaines, entre extension et densification*

### LEGENDE

	Limite du bourg aggloméré		Limite de hameaux
	Espace agricole		Strate arborée du bord de Lyonne
	Habitats délabrés et vacants		Pression d'extension urbaine
	Dents creuses		



*Une topographie structurant les formes et fonctions urbaines*

On observe d'une part un bourg organisé de manière stratifiée, avec une typologie très diversifiée de quartiers aux fonctions clairement définies.

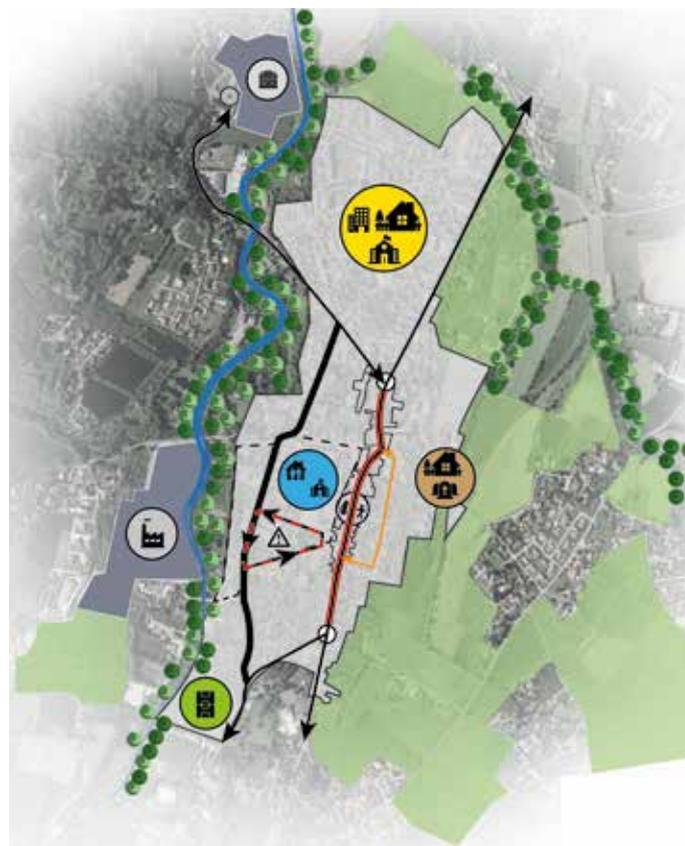
Néanmoins le maillage viaire en place crée des fractures tant en terme de paysage que de mobilité ; avec un centre-bourg coupé du reste du bourg notamment en terme de circulation piétonne.



*Une histoire patrimoniale remarquable*

#### LEGENDE

-  Zone de bâti dense
-  Espace agricole
-  Strate arborée de bord de Lyonne
-  Zone industrielle et d'activité
-  Flux automobile
-  Flux automobile faible
-  Zone de conflit entre moyen de déplacement

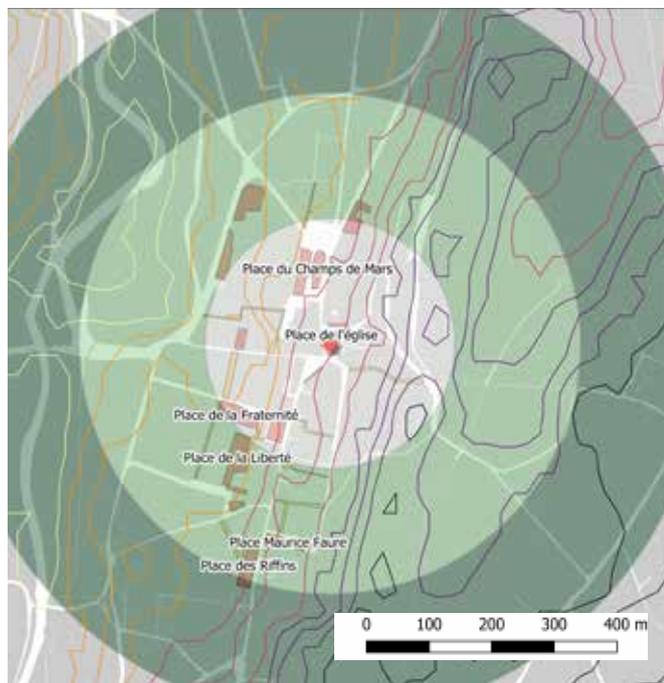


*Une diversité fonctionnelle et paysagère des quartiers*



*L'entrée du centre-bourg par le Champ de Mars*

La place de l'église a pour atouts ses commerces et un patrimoine remarquable, et pour faiblesse son square central mais isolé.



*Parking ou place publique : quelle proximité ?*

Quant à la place de la mairie, elle reste relativement peu fréquentée de par son enclavement par rapport au reste du centre. Alors qu'elle ouvre des vues remarquables sur le paysage, elle est difficilement accessible pour le piéton.

Enfin, le Champ de Mars occupe une place prépondérante dans la vie du bourg, au carrefour de grands axes à l'entrée du centre, d'où son traitement particulier.

On constate de manière commune sur ces trois places, la place importante donnée à la voiture, malgré l'existence de nombreux parkings à proximité.



*Un potentiel peu exploité : la place de la Mairie*

LEGENDE

- Parkings
  - Îlots morphologiques
  - Sentes piétonnes
  - Point de départ (Place de l'Eglise)
- Isochrones
- 3 min à pied (200m)
  - 6 min à pied (400m)
  - 9 min à pied (600m)
- Courbes de niveau (2m)
- 225 - 239
  - 239 - 253
  - 253 - 267
  - 267 - 281
  - 281 - 295

L'attractivité de ces places ne dépendrait que du réaménagement de petits éléments structurants. Des actions douces et légères pourraient, à terme, avoir un impact concret à l'échelle du bourg, notamment en terme de liens entre les différents quartiers.



Exemples d'éléments urbains peu cohérents

Marché Bistrots Clubs Pétanque  
Pizza  
Syndicat d'initiative **Champ de Mars**  
Commerces Etang Café  
Centre social **Place de l'église**  
Stade Le Bistrot Associations  
Rugby

Nuage de mots représentant les lieux de vie par et pour les habitants

## Assurer une continuité piétonne entre les places publiques

Notre objectif est de créer une continuité piétonne entre les trois places du centre-historique (place du Champs de Mars – place de l'Église et du Square – place de la Mairie) et de redonner de l'emprise à l'espace public tout en réduisant la place omniprésente de la voiture dans cet axe historique.

Aussi, nous avons le souhait de végétaliser ces nouveaux aménagements et de leur redonner vie en instaurant un meilleur dialogue entre les commerces et l'espace urbain.

*Le champ de Mars*



Concernant le Champ de Mars, il s'agira d'affirmer les deux espaces verts publics : le parc situé au nord de la place, composé de cèdres remarquables, et le jardin public dans la continuité du colombier.

Ces deux lieux, actuellement fragmentés par l'espace central du Champ de Mars, doivent retrouver une connexion affirmée. Ce lien aura pour ambition d'être déroulé sur la partie supérieure du champ de Mars, en restructurant l'espace pour offrir un lieu de rencontre.

La partie basse, quant à elle, affirmera sa fonction de parking pour compenser la suppression du stationnement anarchique de la partie haute. Un travail sur le revêtement spatialisera les utilisations et permettra une meilleure cohabitation.

Cette nouvelle porte d'entrée du centre historique jouera le rôle de distribution des flux et de connexion aux entités d'importance du bourg.



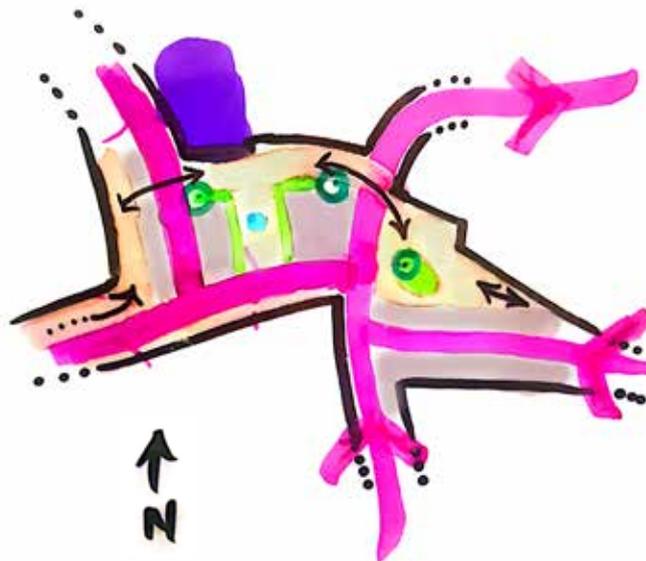
Cette place assurera une continuité piétonne entre le Champ de Mars et le square. Le parvis de l'église sera affirmé en piétonisant ses abords et en valorisant l'élément central de la place qu'est la fontaine.

Il s'agira de replacer le piéton au centre de cette place, lui permettant de profiter visuellement des façades et d'avoir un recul sur l'église. Ce nouvel espace partiellement libéré de la voiture offrira des terrasses de cafés, les stationnements étant reportés sur la périphérie de cette nouvelle centralité créée.

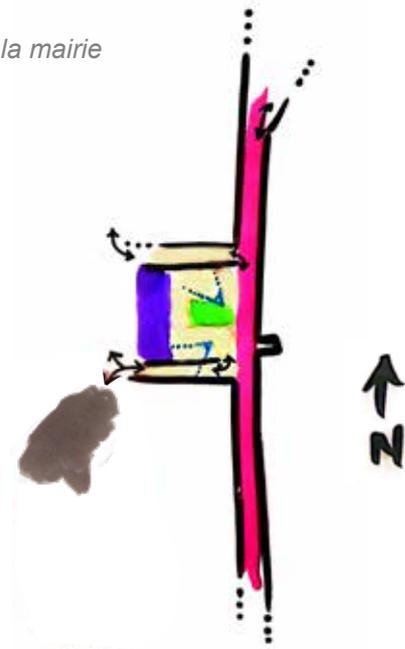
Sur le square, directement connecté à la place de l'église, un travail sur les revêtements de sol agrandira l'emprise piétonne et simplifiera les flux automobiles.

La réorganisation des sens de circulation est pensée pour diminuer l'emprise des voiries, réduire les conflits piétons-automobilistes et libérer de l'espace public piéton, ceci afin de reconnecter ces deux places manquant actuellement de lien.

*Place de l'église et square*



Place de la mairie



Cette place, à la fonction administrative et qui fait face aux commerces, est aussi envahie par le stationnement automobile.

L'objectif est ici d'étendre un parvis provenant depuis la façade principale de la mairie et d'offrir des perspectives sur le grand paysage, de part et d'autre du bâtiment.

Du stationnement sera maintenu pour répondre à la demande marchande.

#### LÉGENDE

- Vairie
- Parking
- Zone piétonne
- Espace végétalisé

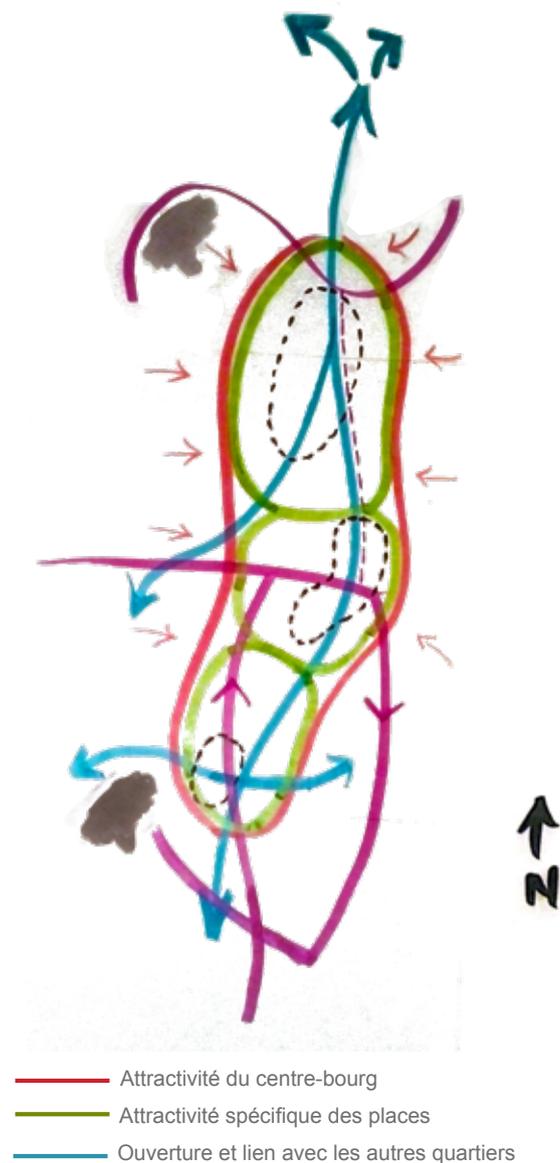


Ces différentes actions à l'échelle des places de la commune ont pour objectif de redonner une attractivité générale au centre-bourg, en insistant sur la complémentarité de ces places, et donc sur leurs attractivités respectives.

L'espace public et ses accroches avec le tissu urbain environnant ainsi retravaillés, favoriseront la diffusion du centre historique de façon transversale vers les autres quartiers.

L'emprise de la voiture sera drastiquement réduite dans le centre historique et sera reportée sur la partie basse de la commune, composée de grands parkings.

*Schéma d'intention du réaménagement des places*





# PLAN GUIDE COLLECTIF



# INTENTIONS

## Des dynamiques actuelles nord-sud avec des entités complémentaires... mais déconnectées

À Saint-Jean-en-Royans, deux axes structurants se développent suivant une orientation nord-sud : la rivière de la Lyonne d'une part, et le centre-bourg autour de l'avenue Jean Jaurès d'autre part. Logée entre ces deux entités se dessine une zone de potentialité, centralité de services et d'espaces publics. Ces trois entités se distinguent également par des niveaux topographiques différents.

### Le centre-bourg historique avec ses commerces : l'avenue Jean Jaurès

Avec son ambiance très particulière, l'avenue Jean-Jaurès est aujourd'hui le cœur du village. Elle est marquée par une rue très étroite avec un bâti dense et caractéristique (commerce au rez-de-chaussée et deux étages), ponctuée d'éléments de patrimoine tels que l'église, des façades typiques... Dans cet environnement très resserré, des points de vue s'offrent au promeneur sur le grand paysage.

Cette rue est un espace partagé entre le piéton et la voiture, où la place de l'automobiliste est très présente avec de nombreuses zones de stationnement. Cet espace est donc très fréquenté et passant, ce qui entraîne une insécurité piétonne, des continuités restreintes et un patrimoine peu valorisé : le conflit d'usages est marquant.

Les logements vacants, parfois insalubres, sont nombreux le long de cette avenue. Ce lieu de vie reste tout de même dynamique, avec à son actif une cinquantaine de commerces à préserver.

On note également des entrées de bourg peu soignées, qui pourraient pourtant être de réels lieux identitaires pour la commune.

### La Lyonne et ses abords

La Lyonne, qui a modelé le territoire en creusant la vallée, le structure selon un axe nord-sud. Force motrice et source d'énergie au service de l'industrie dans le passé, la Lyonne est aujourd'hui assez méconnue des habitants. Masquée par la végétation et la topographie, elle est peu visible et accessible, les cheminements y menant étant limités.

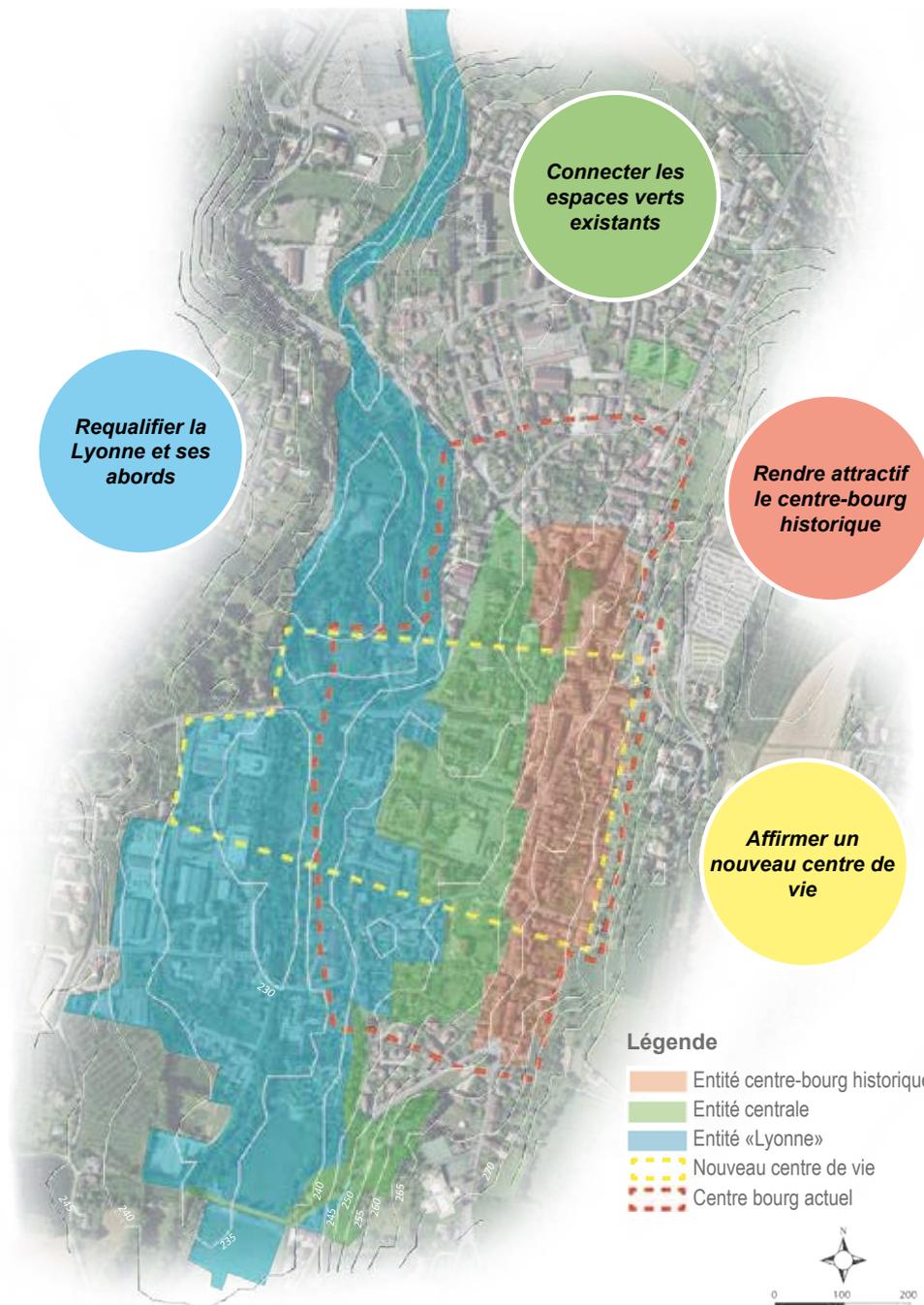
Cette rivière est pourtant source d'ambiances variées, et porteuse de multiples fonctions et usages. C'est aux abords de la Lyonne que d'anciennes friches industrielles marquent le paysage. Les industries encore en fonction se développent aussi dans cette zone.

Nous voudrions donner un nouveau souffle à cette entité « rivière et abords » qui a aujourd'hui perdu son rôle moteur.

### La centralité de services et d'espaces verts

Entre ces deux entités, une zone tampon qui revêt de multiples fonctions se dessine. Elle est riche en services publics et autres équipements. L'école, la médiathèque, la salle des fêtes, la maison de retraite, sont tous situés au cœur de cette troisième entité. La municipalité renforce cette centralité de services en y intégrant la construction d'une future maison de santé en 2019, dans la continuité de la maison de retraite. Mais d'autres potentialités semblent apparaître, avec un bâti remarquable, des jardins ouvriers, un parc de jeux et des espaces plus ouverts et aérés.

Cet espace connaît aujourd'hui un faible développement en raison notamment de manques de liens avec le tissu urbain environnant et une faible valorisation de son patrimoine et de ses espaces publics.



**Rendre attractif  
le centre-bourg  
historique**



Le **patrimoine** de cette entité est à faire redécouvrir : les façades, les bâtiments et petits éléments patrimoniaux marquent l'ambiance du centre-bourg historique.

Bien que dans ce contexte rural, l'utilisation de la voiture est nécessaire pour les habitants qui vivent en périphérie du centre-bourg historique, l'impact de celle-ci dans cette zone pourrait être réduit par des dispositifs simples, comme par exemple la réduction des parkings longue durée. **Reconsidérer la place de la voiture** permettrait de faire renaître une ambiance de rue commerçante.

Ces **commerces** et services sont nécessairement à conforter, à dynamiser et à valoriser.

Les **places publiques** doivent être mieux reliées entre elles afin de conforter la place du piéton.

Des **liaisons est-ouest** du nouveau centre de vie viennent s'accrocher à l'avenue Jean Jaurès. Elles révèlent des points de vue et rattachent ce centre historique aux autres espaces du village.

**LEGENDE**

- Entité centre-bourg historique
- Nouveau centre de vie

**Partager l'espace public**

- Favoriser l'espace piéton
- Conforter les axes piétons
- Conserver des parkings minutes

**Conforter le commerce et les services**

- A - Centre de vie (hotel, banque, etc...)
- B - Commerces / Patrimoines
- C - Administratifs / Commerces

**Mettre en scène et valoriser le patrimoine**

- Requalifier les entrées du centre-bourg historique
- Mettre en valeur les façades
- Révéler la présence de l'eau
- Valoriser les points de vue
- Valoriser les éléments remarquables
  - 1 - Mairie
  - 2 - Eglise
  - 3 - Bâtiisse du 17° siècles
  - 4 - Lavoir



*La place de la voiture  
dans les rues serrées du centre-bourg historique*



*Le lavoir, trace du passé  
et de la place de l'eau dans le bourg*



*La diversité des espaces publics de l'Avenue Jean Jaurès*



*Terrasses de cafés,  
des lieux de vie et des ambiances à conforter*

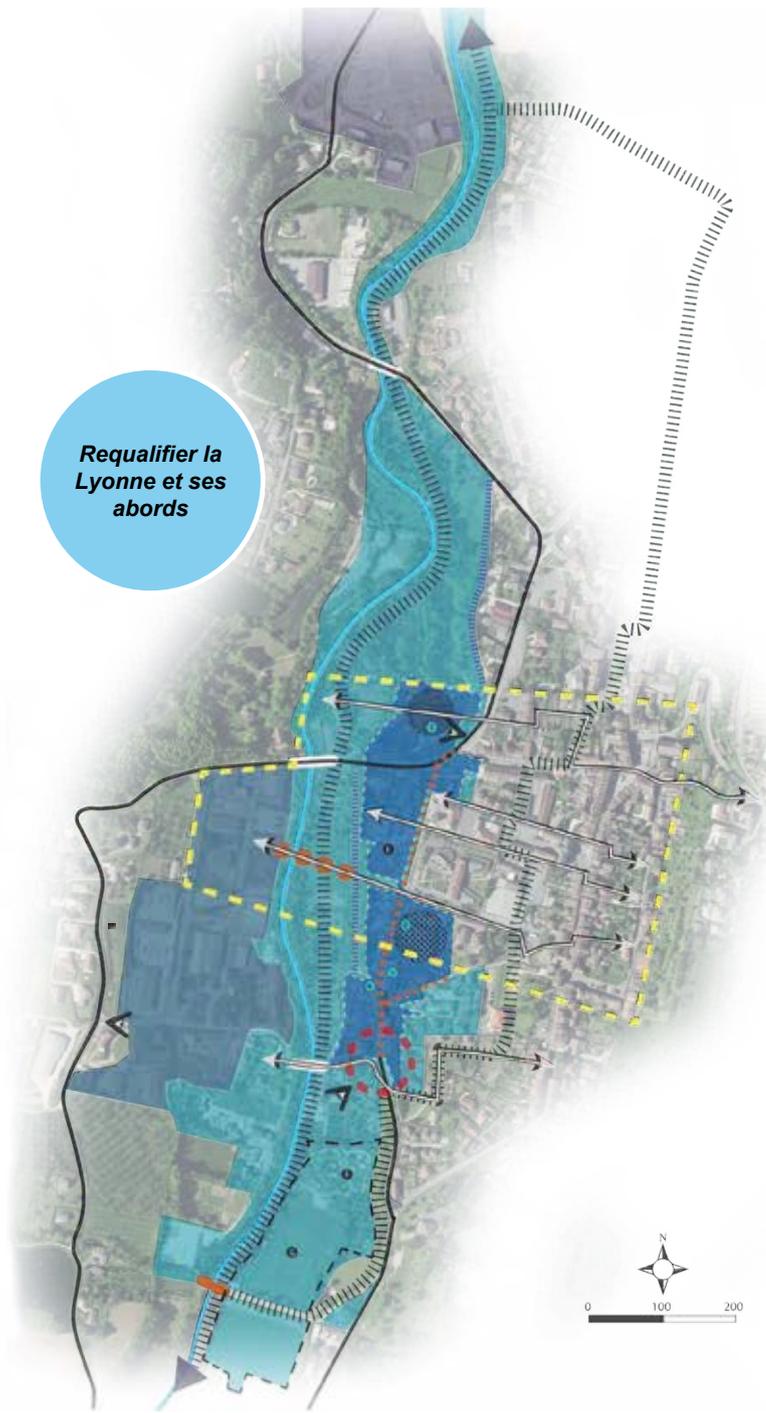


*Venelle caractéristique à l'entité*



*Entrée de bourg sud peu qualitative*

**Requalifier la  
Lyonne et ses  
abords**



Réinvestir la Lyonne passe par **une meilleure mise en visibilité**, qui peut être assurée par la création de points de vue, d'accès et de signalétiques.

De plus, la connection de cette entité avec le centre-bourg peut se développer à travers **l'ouverture de la zone industrielle** a l'ouest de la Lyonne, mais aussi des sentiers et des ponts.

Une **boucle piétonne** transversale longeant la rivière, promenade ponctuée d'espaces sportifs et de loisirs, permettra de reconnecter les habitants à cet élément naturel.

**LEGENDE**

- Entité «Lyonne»
- Nouveau centre de vie
- Services:
- E - Futur pôle santé
- F - Camping municipal
- G - Terrains de rugby

**Connecter avec le centre-bourg**

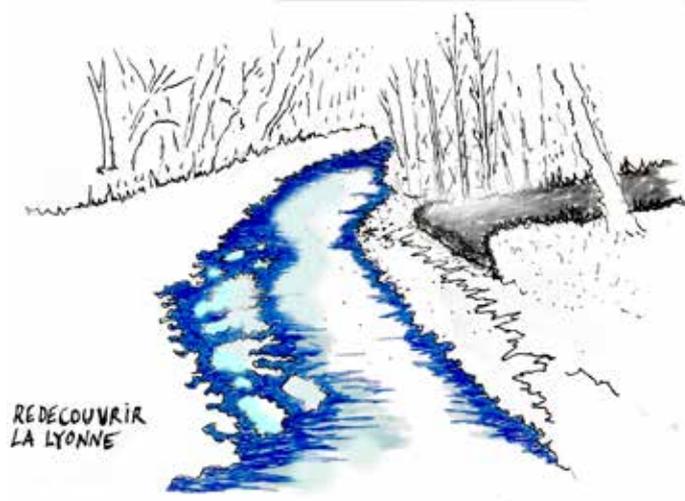
- Ouvrir la zone industrielle
- Créer une liaison piétonne vers la ZI
- Valoriser les ponts piétons existants
- Conforter les axes piétons

**Rendre visible la Lyonne**

- Rendre la Lyonne visible et accessible
- Aménager et connecter les coteaux
- Créer une balade le long de la Lyonne
- Valoriser les points de vue

**Réinvestir ses abords**

- Rénover et réinvestir le bâti ancien
- Bâtiments à renouveler
- Créer un espace pour les jeunes
- Densifier l'habitat
- Requalifier les entrées du centre-bourg



*De rares points vues qualitatifs sur la rivière*



*Rupture visuelle avec la Lyonne, pourtant proche*

**Valoriser et réinvestir l'ancien** passe selon nous par :

- le traitement des friches industrielles pour la création de nouveaux usages, pour les jeunes notamment.
- la densification du bâti sur les coteaux, le long de la rue de l'Industrie par exemple.
- mais aussi la création de nouveaux habitats en cohérence architecturale avec le patrimoine du centre-bourg historique.



*La rue de l'Industrie : des bâtiments à rénover et réinvestir*



*Friche industrielle en proximité directe avec la Lyonne, où de nouveaux usages peuvent être créés*



*Des espaces avec une potentialité de densification du bâti*

Connecter les espaces verts existants à travers une boucle piétonne



Au coeur de l'entité correspondant à la centralité de services et d'espaces publics, les nombreux espaces verts et ouverts sont à développer, au même titre que le nouveau centre de vie.

Notre volonté est de **connecter des éléments marquants** déjà présents sur le territoire tels que le Champ de Mars, les jardins ouvriers, des arbres remarquables, le parc de jeu, des points de vue sur le paysage... Il s'agirait de les connecter en les reliant de manière douce, sous forme d'un **cheminement piéton**.

Au-delà d'une simple promenade pour les mobilités douces traversant la commune du nord au sud, notre volonté est de créer une véritable **boucle de randonnée**, reliant la Lyonne avec le village et créant des connexions transversales. Cette boucle, accessible aux promeneurs et touristes, est avant tout adressée aux **usagers quotidiens**.

#### LEGENDE

- Entité centrale
- Nouveau centre de vie

#### Compléter le centre-bourg historique

- Services Publics
- H - Maison de retraite
- I - Ecole primaire
- J - Salle «La Parenhèse»
- K - Ecole primaire
- L - Médiathèque
- M - Gare routière
- N - La Poste

- Conforter l'usage des parkings en périphérie
- Requalifier les entrées du centre-bourg

#### Proposer une alternative piétonne confortable

- Continuité au service du lien social
- Révéler les jardins ouvriers
- Créer une boucle piétonne
- Conforter les axes piétons
- Valoriser les points de vue
- Valoriser les éléments remarquables
- 5 - Arbre remarquable
- 6 - Ancienne gare ferroviaire
- 7 - Arbre remarquable
- 8 - Colombier
- 9 - Maison La Paz



*Jardins ouvriers*



*La continuité piétonne, traversant le parc de jeux existant*

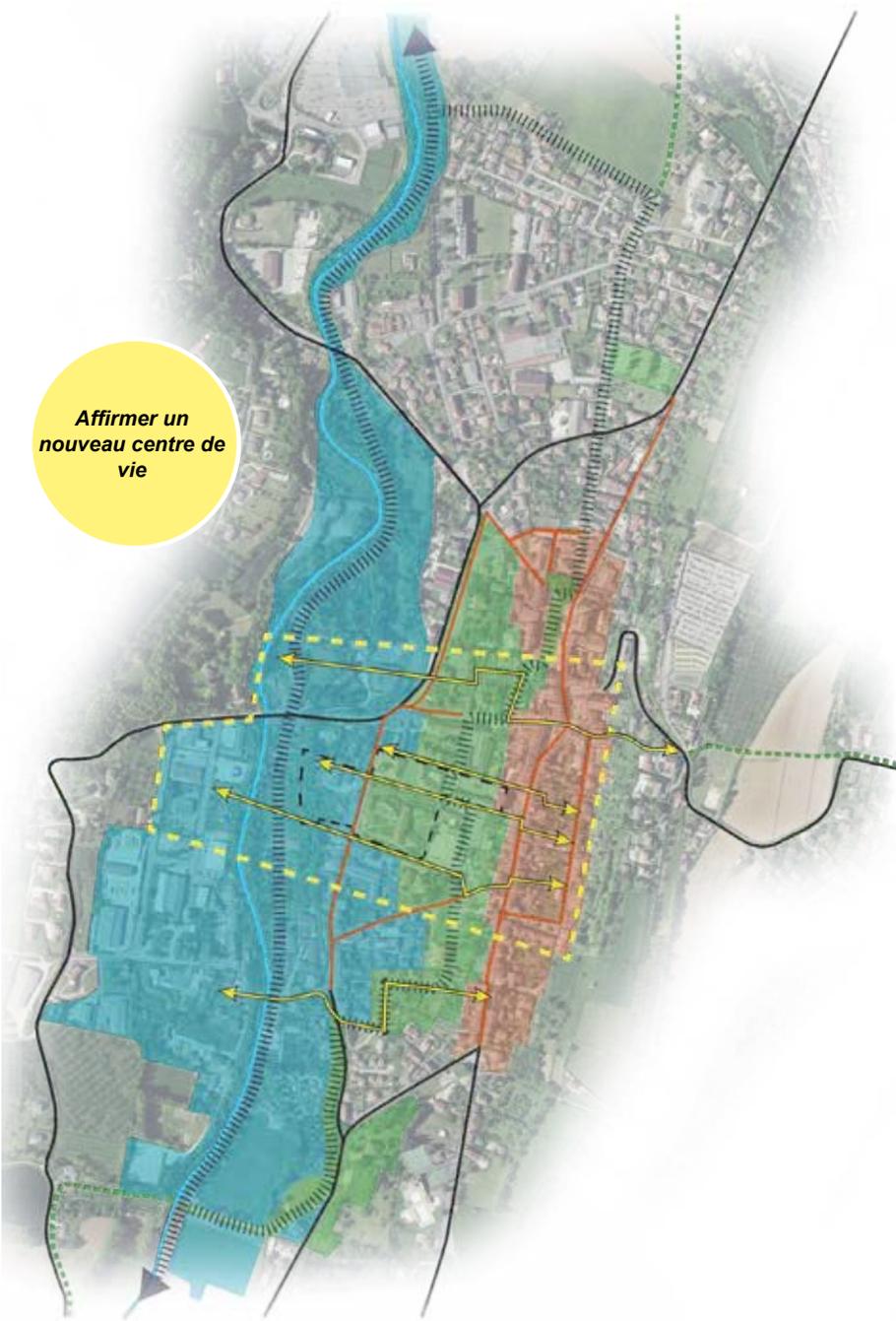


*La Place de la Liberté, un espace à requalifier*



*Les services avec l'école élémentaire*

**Affirmer un nouveau centre de vie**



**LEGENDE**

- Entité centre-bourg historique
- Zone centrale
- Entité «Lyonne»

**Un centre de vie en cours de développement**

- Services publics actuels et futur

**Harmoniser des entités complémentaires**

- Emergence d'une nouvelle centralité
- Réconcilier le centre historique avec la Lyonne
- Créer une boucle piétonne alternative
- Renforcer les axes piétons
- Connecter les sentiers de randonnée

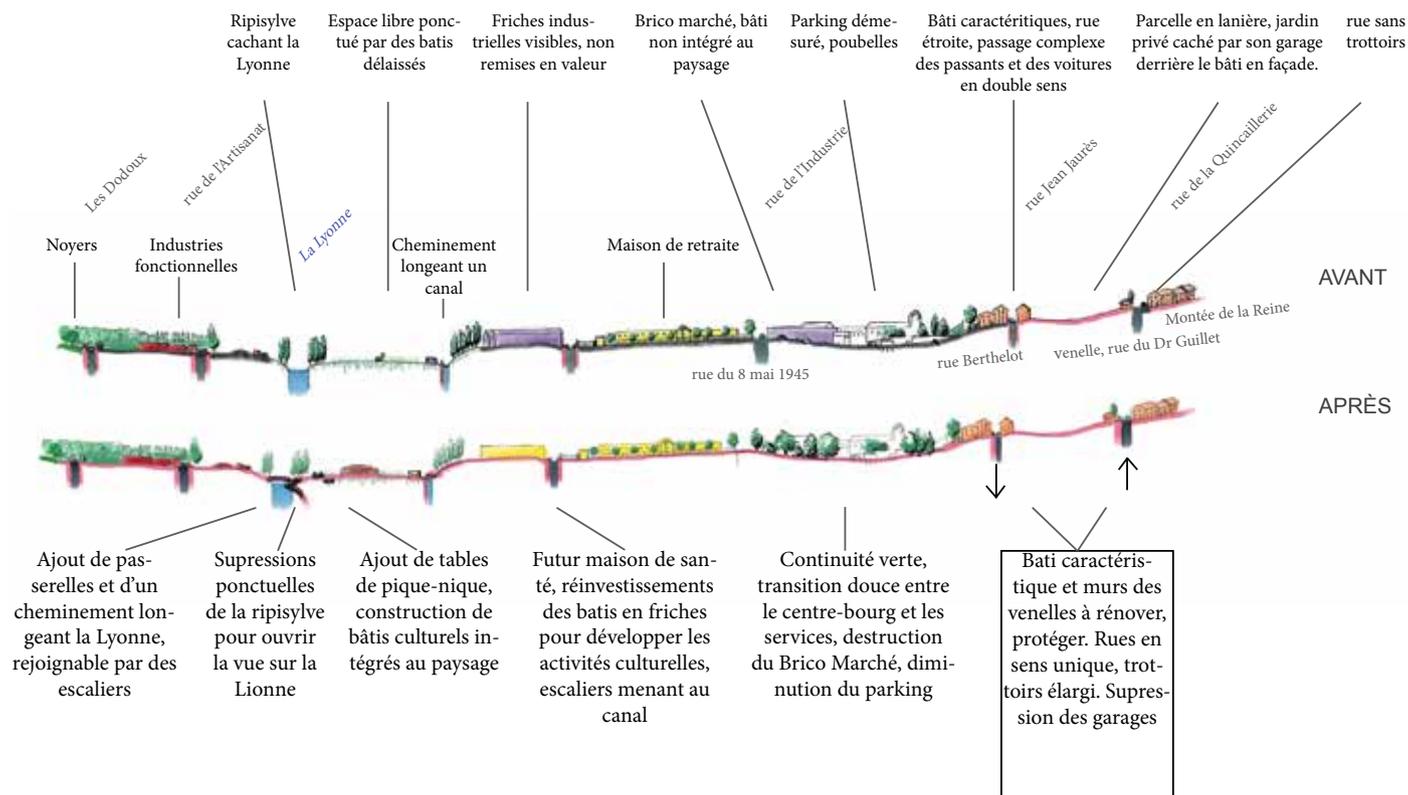
Dans l'ensemble, nous remarquons un manque de connexions entre les entités citées précédemment. Au delà de créer des connexions, nous souhaitons réellement faire apparaître un nouvel espace, qui serait le centre-bourg de demain, faisant pivoter le centre-bourg actuel selon un axe est-ouest.

De l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la rive Ouest de la Lyonne, ce nouveau centre ouvrira des points de vue sur le paysage et les éléments de patrimoine remarquables, et se verra doté d'axes piétonniers structurants. Les abords de la Lyonne sont requalifiés grâce à une revalorisation des habitations et du bâti industriel. Les coteaux seront également rendus plus accessibles par des cheminements ouvrant des percées visuelles.

La boucle piétonne longeant la Lyonne permettra aux habitants de se rapprocher du cours d'eau et d'y développer de nouveaux usages. Des passerelles régulières permettront également de l'enjamber.

Dans le village, des cheminements piétonniers est-ouest seront tracés : assurant un lien fonctionnel entre les trois entités, ils permettront également des continuités visuelles avec le grand paysage.

Enfin, la place de l'eau et celle des éléments patrimoniaux seront repensées au sein du village.



Coupes de principe sur un cheminement piétonnier est-ouest

## Une circulation repensée à l'échelle du centre-bourg

64



Le plan de circulation a été repensé afin de répondre aux orientations d'aménagements présentées précédemment. Cela se traduit par la création d'une circulation en zone partagée afin d'offrir un confort de déplacement plus agréable aux piétons. Celle-ci s'étend sur les axes principaux du centre bourg.

Des axes piétonniers est-ouest sont prévus, ainsi que la création d'une boucle piétonne alternative qui fait le tour de la commune.

La place de l'automobile a été optimisée afin d'avoir un partage plus équitable de l'espace public pour l'ensemble des usagers.

En terme de circulation automobile, seul un changement majeur a lieu : la mise en place d'un sens unique sur une portion de l'avenue Jean Jaurès, et la rue Constant Abisset, s'étendant du square à la Place Saint-Maurice.



# ATELIER PARTICIPATIF



# LES OUTILS PARTICIPATIFS MOBILISÉS

68

Durant la quatrième semaine de projet au cours de laquelle nous sommes retournés sur le terrain pour mieux appréhender Saint-Jean-en-Royans suite à nos premières analyses, nous avons animé un atelier participatif avec les habitants, avant d'entamer la phase esquisse du projet.

## Balade commentée matinale

Entre étudiants nous avons réalisé une balade commentée sous forme de jeu de rôles : chacun de nous est rentré dans la peau d'un élu, d'un habitant, d'un touriste... défendant son point de vue. Cela nous a permis de dégager et de conforter des éléments essentiels de notre analyse en cours.

Cela nous a permis de conforter la place centrale de la Lyonne dans le paysage de Saint-Jean-en-Royans, du fait notamment de sa proximité au camping et de son usage historique. Elle enrichit par ailleurs le paysage sonore, ce qui ajoute une plus-value certaine à l'environnement de Saint-Jean-en-Royans.



Ses abords restent tout de même peu praticables, avec un accès piéton sous-valorisé encore aujourd'hui.

Les pas jaunes déjà présents, marquent la volonté de la commune de mettre en valeur ce patrimoine naturel, valorisation à laquelle nous espérons donner un nouveau souffle.

Un sentier « chantant » semble naturellement se dessiner en suivant le canal pour rejoindre les centralités. Il est composé de nombreux points de vue et d'une circulation ralentie pour profiter pleinement de la diversité des paysages qu'il offre.

Ce sentier, riche en contrastes, ouvre des passages sur les jardins ouvriers avant de devenir plus intimiste dans le centre bourg actuel, encadré par un bâti resserré aux façades remarquables.

Une nouvelle entrée de centre-bourg se dessine au cours de notre balade en lien avec ce sentier.

## Atelier de concertation en soirée

Le soir même, après avoir revu et affiné nos intentions suite à notre balade matinale, nous avons pu mettre en place un atelier de concertation à la mairie de St-Jean-en-Royans.

Pour mobiliser d'éventuels participants, radio Royans a diffusé des annonces à ses auditeurs, la mairie a communiqué grâce aux panneaux d'information lumineux de la commune, des articles ont été publiés dans les journaux locaux et sur les réseaux sociaux, et nous avons réalisé une affiche qui a été déposée dans les différents commerces de la commune.

L'atelier a eu lieu de 18h à 20h dans la salle du conseil. Le profil des habitants était varié : commerçants, familles, retraités, nouveaux arrivants...

# SOIREE PARTICIPATIVE

Invitation mardi **12 février 2019**  
**18h à 20h**



Venez nous **rencontrer**  
pour **repenser** le centre-bourg



Mairie de Saint-Jean-en-Royans, salle du conseil



Proposée par les étudiants Ingénieurs Paysagistes

?

Pour plus d'informations : 04.75.47.75.99



## SAINT-JEAN-EN-ROYANS

### Un atelier hors les murs avec les étudiants d'Agrocampus



Les étudiants ont présenté la 1<sup>re</sup> phase de leur travail en mairie de Saint-Jean.

Pour faire suite à une demande du Parc naturel régional du Vercors, en partenariat avec la communauté de communes Royans-Vercors, la commune de Saint-Jean a répondu positivement à un projet d'étude sur la revitalisation du centre-bourg. Présents sur la commune de Saint-Jean-en-Royans, quinze étudiants, issus du groupe d'Agrocampus, ont présenté, en mairie, leur premier diagnostic sur la question de revitalisation du centre-bourg de la commune, en présence de représentants du PNRV, de la communauté de communes et de la municipalité saint-jeannaise. Après le discours d'accueil du maire, Christian Morin, les étudiants ont abordé la phase n° 1 de leur travail à travers 3 panneaux explicatifs, sur les thèmes "réinvestir le centre-bourg par le prisme de l'espace public", "les paysages de l'eau, composer au fil de l'eau" et "comprendre et imaginer l'identité du territoire".

La 2<sup>e</sup> phase qui va se dérouler durant le mois de février, comprendra des ateliers participatifs avec les habitants, les commerçants, des propositions d'aménagement, l'élaboration de textes et pièces graphiques sous la forme d'une plaquette.

## SAINT-JEAN-EN-ROYANS

### Un projet de revitalisation du centre-bourg

"Agrocampus Ouest", l'école d'urbanisme de l'université Paris Est et le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) ont répondu conjointement à l'appel à candidature "Ateliers Hors les Murs", lancé en juin 2018 par la Fédération des parcs naturels régionaux. Ce, en partenariat avec les Ministères de la Culture, de la Transition Écologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires (DGALN et CGET). Un appel à projet sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs.

En parallèle le parc avait lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes du territoire, parmi lesquelles le thème

de la revitalisation des centres-bourgs faisait écho.

Il en a résulté l'organisation d'un "Atelier hors les murs" sur la commune de Saint-Jean-en-Royans, en partenariat avec la CCRV, et la municipalité saint-jeannaise.

Il s'agit en fait d'une étude proposée dans le cadre des cursus pédagogiques des élèves ingénieurs paysagistes "d'Agrocampus Ouest" - CFR d'Angers (master 2) et des étudiants de l'école d'urbanisme de Paris (master 2).

Elle a pour objectif de mettre en situation professionnelle les étudiants et leur offrir la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble de leurs acquis théori-

ques et opérationnels, pour proposer un projet en réponse à la commande d'un maître d'ouvrage.

Dans le cas précis de cette étude, les étudiants devront faire des propositions d'actions et d'aménagements sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs à partir d'un diagnostic mené à l'échelle de la commune de Saint-Jean. Les commanditaires (PNRV, commune et communauté de communes) prennent en charge l'accueil, l'hébergement, le transport et la restauration des étudiants et de leurs encadrants pendant les phases d'étude sur le terrain.

Albert ARMAND



Les élèves ingénieurs seront accueillis et pris en charge, lors des phases d'étude du projet à Saint-Jean-en-Royans.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- un temps de discussion autour de nos intentions, afin d'interagir avec les élus et les habitants avant de débiter notre phase esquisse.
- un temps de présentation aux habitants et usagers de nos approches sensibles du site, afin d'avoir leur retour sur leurs propres perceptions du territoire.

Nous disposons de nos panneaux d'intentions et de diverses photos afin de faire réagir nos interlocuteurs et valider ou non nos hypothèses.

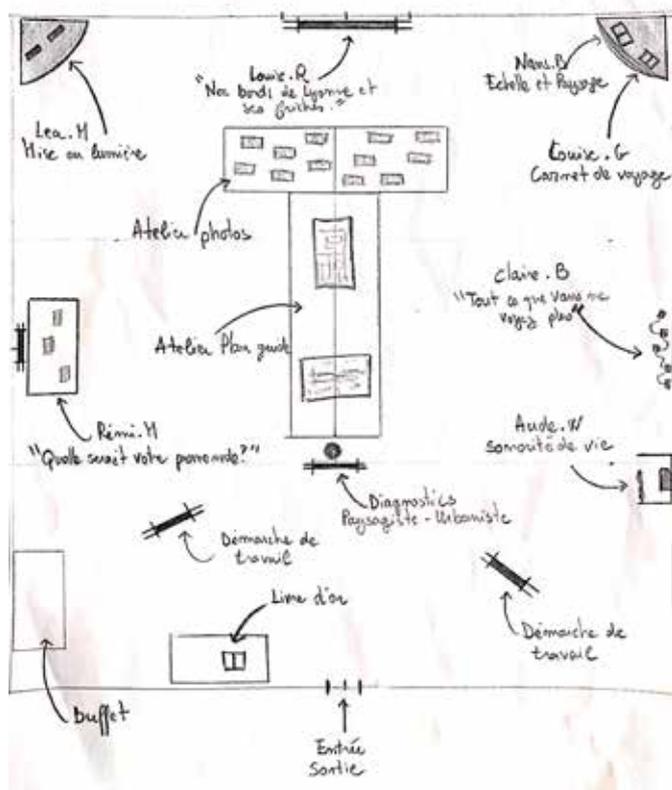
Parmi les informations que nous avons pu recueillir, nous avons pu confirmer l'existence d'un conflit d'usages entre piétons, automobilistes, mais aussi cyclistes ; des usagers que nous n'avions jusqu'alors pas pris en compte dans notre étude. La nécessité de créer une zone de partage plutôt que de repenser le bourg

uniquement en terme de piétonisation est alors apparue essentielle.

Nous avons également pu identifier de nouveaux types d'actions à mettre en oeuvre pour permettre l'évolution du centre-bourg. Cela passe par la réinsertion du piéton, la valorisation du patrimoine architectural, mais aussi de l'eau, avec une véritable demande sociale de réaménagement des bords de la Lyonne.

À travers cet atelier, les habitants et les élus ont pu redécouvrir leur commune, son histoire, sa beauté, son dynamisme et les cheminements multiples et variés qui la sillonnent. Ils ont pris conscience de la nécessité de tisser une trame entre tous les éléments isolés d'apparence banals, au potentiel encore mal exploité aujourd'hui (comme l'eau et son passé industriel).

Finalement, c'est l'échelle du bourg et l'occupation de son sol qui sont à reconsidérer.



## Projets personnels

Nous avons présenté, en parallèle des discussions autour de nos intentions, nos approches sensibles de Saint-Jean-en-Royans.

Ces diverses visions, restituant aux habitants nos premières impressions du site, étaient toutes interdépendantes. Elles avaient pour objectif de tisser des fils rouges pour le travail à venir, et de faire réagir les participations à l'atelier de manière plus personnelle et spontanée.

Notre intention de créer un nouveau cheminement au sein de la commune semble avoir été apprécié et nous a conforté dans notre démarche.



### *Chemise du canal.*

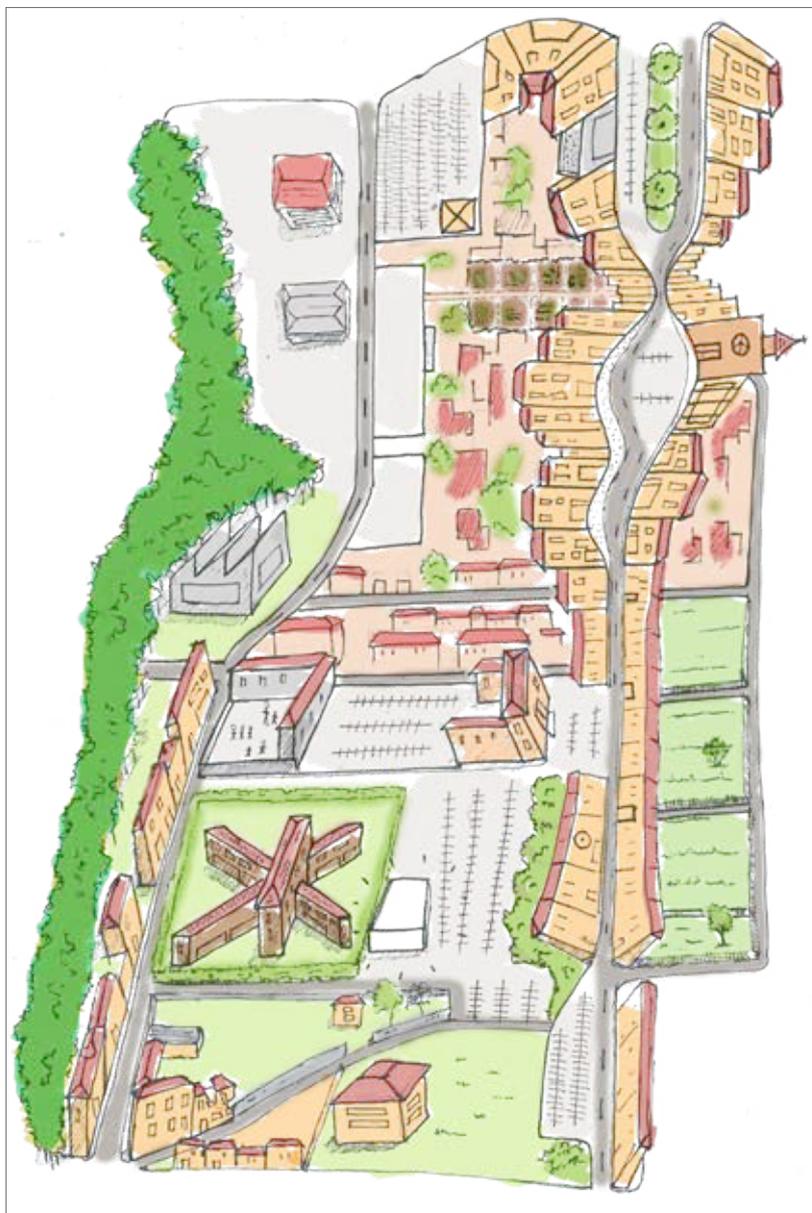
Le canal a été par une rivière naturelle; il a été construit au Moyen-âge pour alimenter les machines des usines de soie par la force naturelle de l'eau, le courant.

Un peu plus loin, il rejoint la Lyonne.



# APPROCHES SENSIBLES





Carte mentale de la commune

L'objectif de ma démarche était d'observer et d'analyser la place du piéton au sein de l'espace public du centre-bourg de la commune.

Pour cela, j'ai réalisé une première visite durant laquelle j'ai pu arpenter le centre-bourg à pied. Afin d'interpréter au mieux mon ressenti lors de cette visite, j'ai décidé de réaliser :

- des croquis des espaces qui m'ont marqué par leur composition, leurs points de vues, ce qu'on pouvait y ressentir en tant que piéton ;
- et une carte mentale, afin d'identifier les idées et les espaces qui m'ont le plus marqué, et de spatialiser mes premières impressions en tant que visiteur.

## CARTE MENTALE

Représentation graphiques d'idées et de concepts qui découlent d'une notion-clé choisie. Elle permet de visualiser les liens entre les idées et d'avoir une approche globale du sujet.

En présentant ma carte mentale aux habitants, j'ai été surpris de voir les intérêts personnels de chacun ressortir, notamment au sujet des interactions compliquées entre automobilistes et piétons, certains défendant l'extension de l'espace dédié aux piétons, et d'autres au contraire y étant totalement opposés.

CROQUIS 1 : Rue Des Ecoles

Montagnes Espace Ouvert Discontinuité



CROQUIS 2 : Liaison place de l'Église – Champ de Mars  
Étranglement Conflit D'usage Voiture reine



CROQUIS 3 : Rue Constant Abisset

Jardins Montagnes Tranquillité



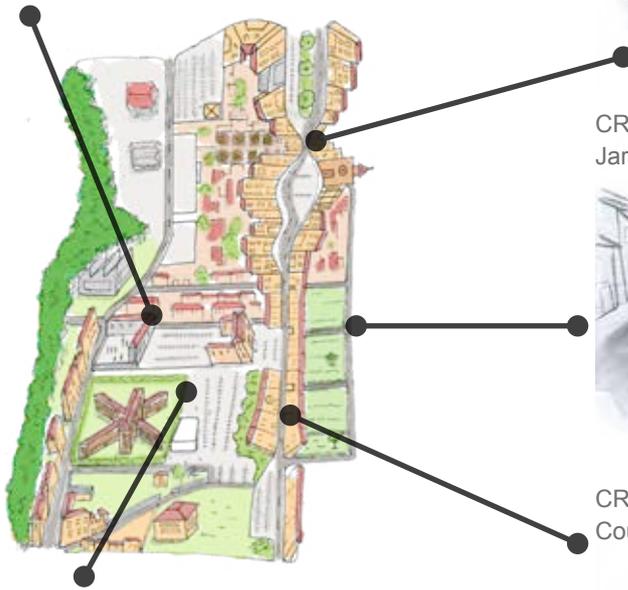
CROQUIS 5 : Avenue Jean Jaurès

Couloir Bâti Invisible Partage Délicat



CROQUIS 4 : Parking Place De La Liberté

Voiture Paysage Patrimoine Inexistence

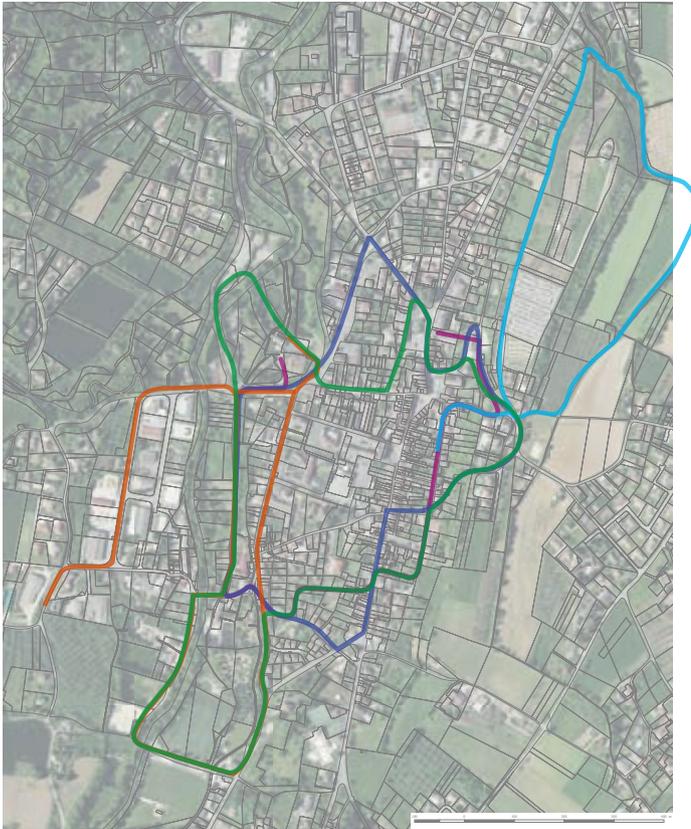


Durant l'atelier, j'ai pu intéragir avec les acteurs du territoire et les habitants à l'aide d'une carte où ils devaient dessiner leur promenade idéale.

**“ ET VOUS ?**

**Quelle serait votre promenade piétonne ?  
Dessinez-la sur la carte ci-dessous ! ”**

Constat : les habitants utilisent pour la majorité des chemins piétons en périphérie du centre-bourg, les seuls existant à ce jour.



*Carte des promenades idéales des habitants*

## CONCLUSION DE LA CONCERTATION SUR L'ESPACE PIETON

Après analyse des discussions et des cartes réalisées par les usagers, des constats ressortent et confortent notre diagnostic et les intentions qui en découlent.

Le conflit automobiliste - piéton dure visiblement depuis quelques décennies, et on s'aperçoit que ce sont principalement les personnes âgées qui refusent de laisser plus d'espaces aux piétons dans le centre-bourg, car ils ne veulent pas marcher 5 minutes et se garer dans les parkings à proximité directe de l'avenue Jean Jaurès.

Cependant, beaucoup de familles s'installent depuis quelques années et désirent plus d'espaces piétons. Ils sont donc favorables à la diminution de la place de la voiture, et donc à se garer, non plus sur l'avenue Jean-Jaurès, mais dans les parkings situés à proximité directe de celle-ci.

De plus, les cartes réalisées témoignent de l'inexistence ou de l'ignorance par les usagers de chemins piétons transversaux au centre-bourg, que ce soit sur un axe nord-sud ou est-ouest.

En effet, les usagers utilisent uniquement des chemins piétons en périphérie du centre-bourg car ce sont les seuls existants et accessibles pour les poussettes. Cela fait ressortir le manque d'adaptation des espaces publics du centre-bourg en terme de sociabilité (places, rues, espaces verts).

Notre proposition d'une nouvelle boucle piétonne parallèle à l'avenue Jean Jaurès et le renforcement des axes piétons est-ouest répondent donc parfaitement à ce constat et aux enjeux dégagés lors de cette concertation. Le but à terme est donc d'apporter la tranquillité recherchée par les piétons de la périphérie au centre.



# SONORITÉS DE VIE

Montage sonore de 3 minutes

Aude Warter

78

## Intention

J'ai voulu approcher Saint-Jean-en-Royans lors de notre première immersion terrain par le biais du **son**. Le concept de paysage sonore était nouveau pour moi, et j'étais très curieuse de découvrir un territoire à travers le sens qu'est l'ouïe. J'ai souhaité capter différentes ambiances, au coeur et en dehors du village. Mon objectif était de prime abord de montrer la diversité de lieux sonores pour dégager ensuite les sons propres à Saint-Jean-en-Royans.

## Méthodologie

J'ai enregistré mes sons de manière très libre et souvent imprévue. Arpentant le village avec mon casque autour du cou et mon enregistreur zoom en main, j'ai cherché avant tout à capter les sons représentatifs du lieu (de ses différents quartiers, de chaque activité principale). Puis j'ai rapidement voulu avant tout attraper **les sons de vie, de mouvements, d'agitation**. L'eau est restée une source de sonorités riche et diversifiée, dont je cherchais à capter les multiples facettes au sein de la commune. Enfin, j'ai pris plaisir à rechercher les ambiances des espaces publics, des **lieux de sociabilisation** avec le jour de marché, les places, les cafés, les discussions de rue. Les flux routiers, les déplacements sont apparus en fond sonore presque constant de mes écoutes. Et pendant mon exploration, j'ai été bercée par mes propres pas pas, feutrés dans la neige.



## Réception de mon approche par les Saint-Jeannais

Pour exposer mon travail aux habitants, il est paru évident qu'une **ambiance confinée et intimiste** était nécessaire pour s'imprégner de mon montage audio. J'imaginai au début une pièce à la lumière tamisée où diffuser le projet par des haut-parleurs. Le moment de rencontre se déroulant à la mairie, nous avons dû adapter en imaginant un espace beaucoup plus sombre et resserré. L'isoloir s'est révélé être l'outil parfait pour cela. L'écoute est plus attentive quand on est seul, sans personne pour nous voir ou nous déranger.

Les habitants ont ainsi pu entrer comme ils le souhaitent, un par un, à l'intérieur de l'isoloir pour écouter "Sonorité de vie" au casque. Je leur ai ensuite préparé un **questionnaire** pour interroger leurs **impressions**, les lieux reconnus, le caractère agréable ou non des sons, et de me livrer d'autres sons représentatifs du paysage de Saint-Jean.

J'ai été agréablement surprise de voir les participants à la rencontre se prêter au jeu. J'ai ainsi pu récolter des informations précieuses sur leur ressenti face à mon travail.

Leur impression générale se rejoignait sur le thème de la « vitalité » : « Saint-Jean offre une vie riche », « bruyant », « très vivant », « un village qui bouge ».

Presque tous ont trouvé « les bruit de l'eau » très agréables et très présents. Les « bruits de pas feutrés » dans la « neige » ont eux aussi été tous perçus positivement. Enfin, « les échanges », l'« ambiance de bistrot », « les enfants », « le café », « la cloche de l'église » et les « discussions des commerçants » ont parlé à une partie des locaux.

*A contrario, le « klaxon », « la route », « le brouaha », les « moteurs », la « circulation » les ont tous dérangés.*

Enfin, et à mon sens le plus intéressant, les Saint-Jeannais m'ont parlé d'autres sons du paysage de leur village...

« *La musique dans la rue lors d'évènements* »

« *Les noyers sont-ils sonores ?* »

« *Oiseaux, Nature* »

« *Stade de rugby* »

« *On entend peu les oiseaux* »



*Installation d'écoute dans l'isoloir*

# MISE EN LUMIÈRE

## Montage vidéo de 6 minutes

80

Mon approche sensible s'est portée sur les **paysages nocturnes**. Effectivement, parmi mes recherches bibliographiques j'ai trouvé que ce thème était peu traité, même parfois oublié, et cela m'a donc intriguée.

En me baladant, à la nuit tombée dans le village, j'ai trouvé que les candélabres dépassaient leur objectif premier : faciliter et sécuriser la déambulation de nuit. Ils créent des **ambiances**. Par exemple, selon la couleur de leur faisceau, l'espace peut devenir plus chaleureux ou plus froid. Ils permettent la mise en valeur ou non de certains éléments. Ainsi, des zones qui ne sont pas éclairées deviennent des zones oubliées à la nuit tombée.

La vidéo est un médium qui me paraissait pertinent pour effectuer cette étude. J'ai ensuite choisi de la travailler en l'**accélérant** afin de pouvoir saisir les évolutions principales des espaces sans que ça ne devienne ennuyant.

Les deux lieux que j'ai choisi de filmer dans Saint-Jean-en-Royans ont une importance au sein de la commune et ils sont complémentaires. D'une part, le Square du 29 juin est une **place centrale** du centre-bourg, entourée de commerces. C'est un espace de vie qui accueille des flux automobiles mais aussi piétons importants. D'autre part, l'entrée de bourg située au nord-ouest est un réel **nœud de communication** où la place de la voiture est primordiale. De plus, une percée sur le grand paysage s'offre à nous en arrière-plan.



Lors de l'atelier participatif, j'ai disposé deux ordinateurs côte à côte qui diffusaient les deux vidéos en boucle. Je souhaitais que le visiteur se laisse intriguer par ces films de **manière libre** au cours de sa déambulation dans la salle. J'espère, grâce à cette production, que les habitants ont pu prendre conscience de l'éclairage public au sein de la commune et qu'ils pourront en percevoir l'aspect plus sensible.

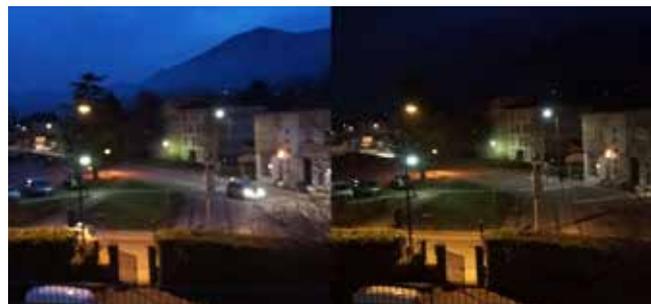
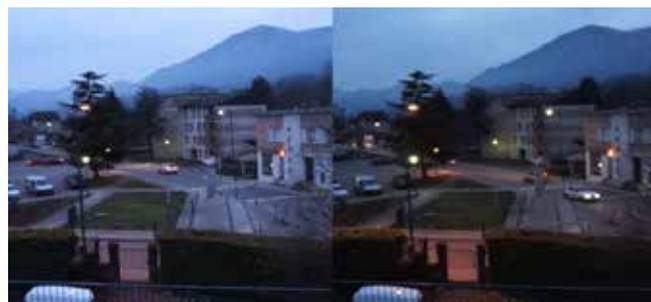
« À la nuit tombée,  
un nouvel univers s'offre à nous

Les luminaires déploient leurs faisceaux, les  
phares tracent les chemins, des ombres se  
dessinent, les paysages s'effacent...»

*Extrait du texte de présentation du projet*

Dans une autre mesure, je trouve que cette approche via la vidéo accélérée peut être un bon outil pour diagnostiquer un site. Elle permet une analyse sur une **longue période** et donc de comprendre les flux dans une journée.

De plus, ce médium s'appuyant sur des images sur une période étendue, les éléments d'analyses qui en découlent ne sont pas subjectifs mais détiennent une certaine **véracité**.



# LORSQUE LE PAYSAGE NOUS DEVISAGE

Nans Braccalenti

## Le corps et son échelle face à la perception du paysage

82

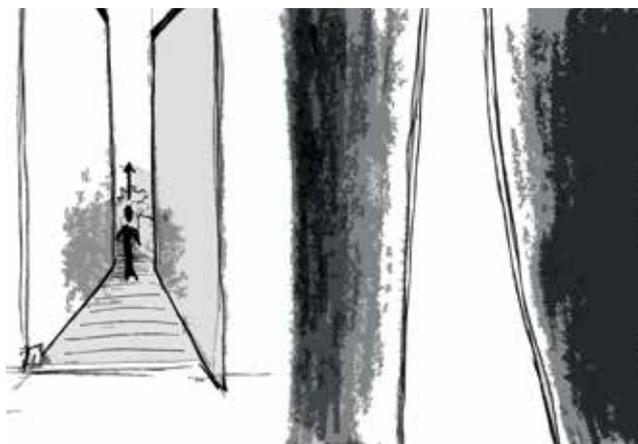
Essayons de prendre conscience de la relation que nous avons avec notre environnement. Le moindre élément que nous croisons est impactant pour nos sentiments, nos émotions, notre ressenti... Les croquis suivants révèlent la diversité du paysage que les habitants de St-Jean-en-Royans arpentent au quotidien. Un paysage parfois oublié, ou bien ancré. Tout à coup, la sensation d'être tout petit ou très grand nous empare, se sentir par moment opprèsé ou libéré, ou encore isolé, apaisé ou en insécurité...



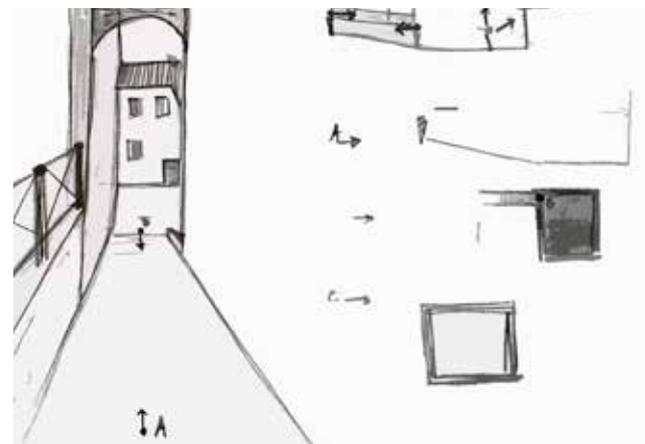
*Une intrigante allée sans issue*



*Chaque porte s'ouvre sur un nouveau paysage ?*



*Et si on levait la tête ?*



*Vue d'en haut ou Vue d'en bas ?*



*Un plan qui écrase, un autre qui libère*



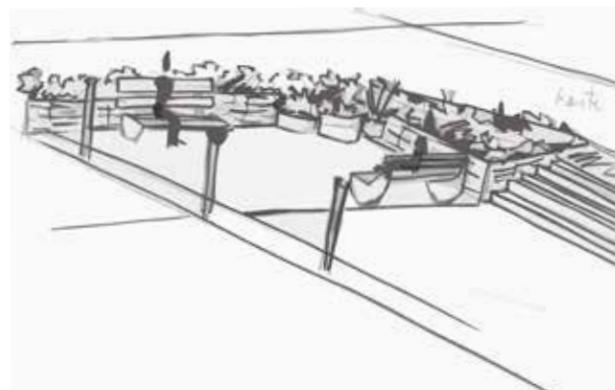
*Prendre de la hauteur et faire face au clocher*



*Largeur et étroitesse*



*Quand le ciel nous écrase mais nous offre une ouverture*



*Comme sur une île isolée*



*Deux places s'imbriquent. Le bâti comme ligne directrice*



J'ai toujours aimé voyager, me retrouver dans un territoire qui m'est inconnu, pour l'arpenter et le découvrir dans ses moindres recoins. Le paysage est pour moi comme un livre ouvert dans lequel je peux m'aventurer. Pour ce projet comme pour les suivants, mon approche sensible du paysage est l'exploration.

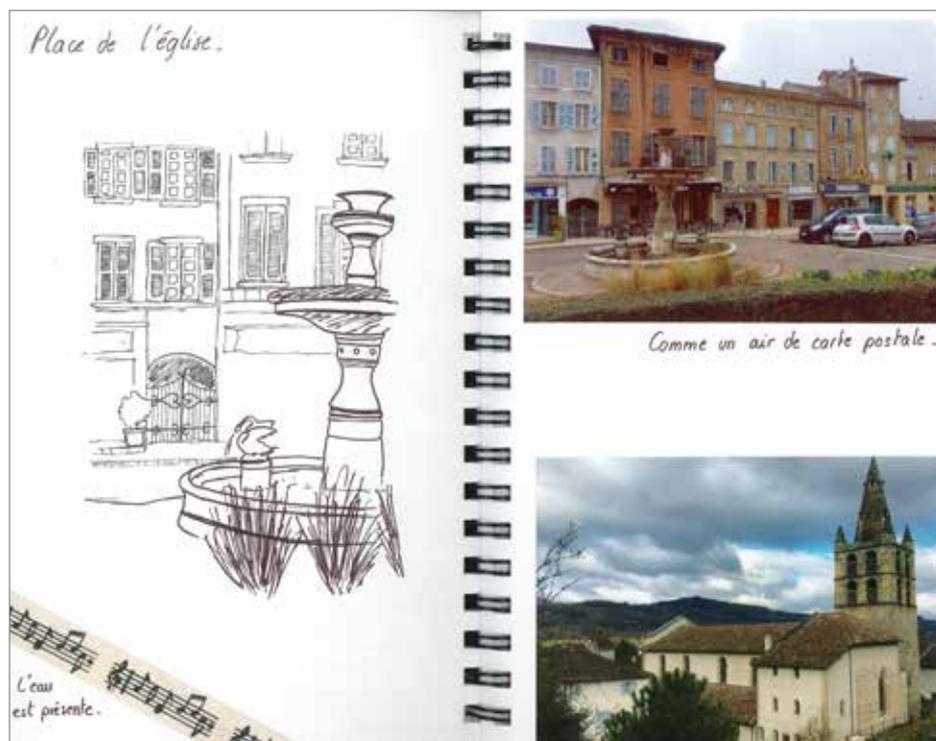
Mon outil principal a été mon carnet de voyage et pour le construire j'ai arpenté le paysage, pratiqué la cueillette, réalisé des croquis, exprimé mes ressentis au travers de quelques lignes...



Les outils que j'ai conservés près de moi lors de mes sorties, au-delà de mon carnet de voyage, sont mes feutres à alcool, mes crayons bois, un petit couteau suisse, un stick de colle et ma créativité.

J'ai souhaité axer mes excursions sur la Lyonne, elle apparaissait comme une ligne directrice auprès de laquelle je pouvais me retrouver. Je n'ai malheureusement pas réussi à atteindre des chemins adéquats jusqu'à la Lyonne du fait de son inaccessibilité et par un manque de temps lié à la semaine intense d'étude sur place. J'aurais aimé inventer des pistes pour découvrir le cours d'eau.

J'avais également projeté de m'aventurer dans la forêt située entre Saint-Jean-en-Royans et la Combe Laval, je pensais qu'un chemin était tracé, c'est un manque de temps qui m'a empêché d'entreprendre cette aventure.



Par cette manière de voir le paysage, je me suis imprégnée de l'atmosphère des lieux, de la faune et de la flore en cette saison hivernale. Je me suis rendue compte que l'inaccessibilité de certains lieux était aussi une bonne chose.

J'ai pu réaliser des empreintes de végétaux, des collages d'éléments, des croquis de paysage, des photographies, des petits dessins et des textes pour exprimer mes sentiments et mes ressentis.

Jacques Simon, paysagiste formé aux Beaux-Arts de Montréal et à l'école de paysage de Versailles, a effectué de nombreux voyages, objets de carnets de voyage personnels qui ont nourri sa création.

Aquarelles, croquis, photographies rendent compte à la manière d'un road movie de ses voyages en Espagne et au Portugal.



## ON A BESOIN DE VOS AVIS !

Quelle approche vous a le plus parlé ?

“Chaque projet est différent, mais tous se concentrent sur notre village et chaque projet m’a permis de regarder, voir et découvrir mon village”

“Ambiances sonores et carnet de voyage : ce sont les approches me paraissant les plus sensibles, car on entre véritablement dans des ambiances de St-Jean via le prisme d’une étudiante”

“Le carnet avec photos et commentaires. Plein d’émotions”



Quels sont les mots clefs qui vous viennent spontanément à l'esprit après la présentation de ces différentes approches ?

“Partage, Eau, Nature”

“Urbanisme (centre urbain, village...), Habiter et visiter, Eau”

“Naïveté (pour aborder de front des sujets très sensibles ici, il en faut et c'est rafraîchissant), Naturel, Partagé”

“Émotion, décrépitude”

“Cette présentation m’a surtout permis de me sentir concernée par un projet Saint-Jeannais grâce à une approche concertée. Un grand merci pour ça !”

Qu’avez-vous découvert de Saint Jean en Royans grâce à cette présentation ?

“Les petits cheminements multiples et variés”

“L’urbanisme, l’histoire industrielle, la présence de l’eau”

“La beauté des maisons, l’espace non occupé”



# BAGUETTE MAGIQUE

Qu'aimerions-nous faire des bords de la Lyonne ?

88

## Méthode

Saint-Jean-en-Royans a un fort passé industriel. Ses friches en ruine en sont les derniers vestiges.

Actuellement à l'abandon et non accessibles, ces friches représentent un fort potentiel de développement d'activités économiques, touristiques, et/ou culturelles.

Après des recherches sur internet d'images de référence de projets de réinvestissement de friches industrielles dans différentes villes de France, et d'autres aménagements qui pouvaient y être associés, je les ai regroupées par item de verbe d'action (aider, se divertir, ...) puis ai donné une description d'aménagements potentiels par item.

L'objectif était de donner un maximum d'idées, même farfelues, pas forcément adaptées au vu du nombre d'habitants et de la ruralité de la commune, afin que les habitants proposent les idées les plus utopiques.

Un dessin fait main de la friche la plus grande et la plus visible de Saint-Jean-en-Royans, ainsi qu'un titre accrocheur bien visible, permettaient aux riverains de comprendre rapidement le sujet.

Afin que les riverains donnent leurs avis sur les différents projets, des post-it étaient à disposition. Ils devaient les placer autour du poster, aux côtés des projets concernés. Une feuille A4 décrivait la démarche.

Les postit verts étaient pour des avis favorables, les rouges pour des non favorables et les jaunes pour des idées autres. Sur les postits, les riverains devaient décrire la raison de leur choix. J'avais installé moi-même quelques postit en exemple au départ



*Installation du poster et post-it des habitants*



*Concertation avec les habitants, pose des post-it*

## Déroulement de la concertation

Les habitants étant assez intimidés, il a fallu que je reste près du poster quasiment toute la durée de la concertation, afin de leur demander ce qu'ils en pensaient et d'écrire moi-même leurs dires sur les post-it.

L'atelier a relativement bien fonctionné : presque 30 post-it ont été positionnés en 2h.

L'analyse des résultats a été restituée via le diagramme en bâtons ci-dessous :

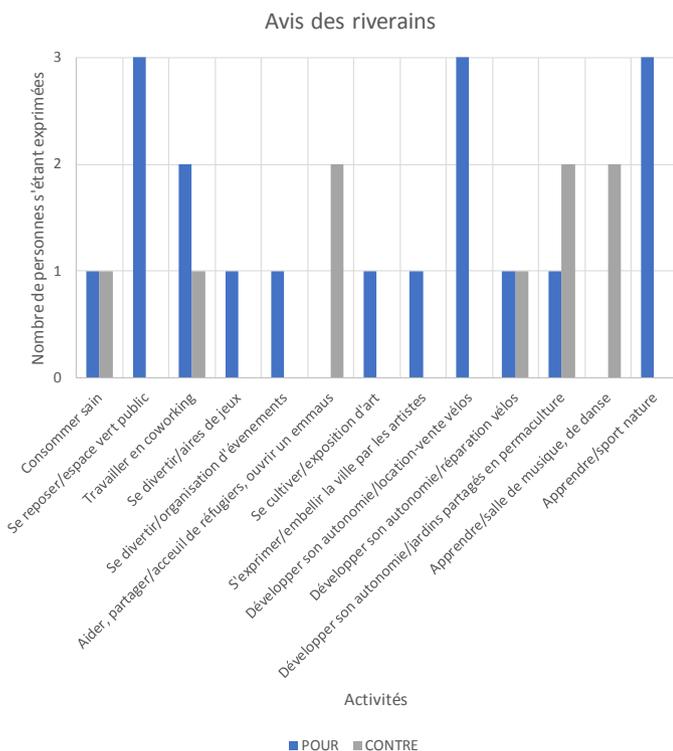


Diagramme en bâtons des réactions des habitants en fonction des aménagements proposés

## Analyse de la concertation

Trois enjeux majeurs semblent ressortir :

- le besoin d'espaces verts publics pour se reposer
- le besoin d'un atelier de location/vente de vélos pour compléter l'atelier de réparation de vélos de Saint-Thomas-en-Royans, à 9 min en voiture (5 km) ;
- et le besoin de lieux pour faire des sports de plein air comme l'escalade, le skateboard, le roller, le fitness ou le vélo.

Les personnes n'étant pas favorables à certaines des activités citées l'expliquaient par le fait que l'activité existait déjà à Saint-Jean-en-Royans ou dans une commune alentour. Cependant, les personnes présentes pour des activités similaires dans ces communes, pourraient être potentiellement intéressées par de nouveaux lieux pour ces mêmes activités. Une analyse plus poussée est à mener pour proposer des activités complémentaires dans le Royans.

Des idées comme l'aménagement d'aires de jeux, de pistes cyclables, l'organisation d'événements divertissants, d'expositions d'art et l'embellissement de la ville par des artistes sont toutes ressorties de manière positive et seraient à mettre en place dans un second temps.

# Avec une baguette magique, qu'aimerions-nous faire de nos bords de Lyonne et de ses friches ?

## CONSOMMER SAIN

Ouvrir un snack, un bar, un restaurant, une épicerie bio et vrac (Bordeaux)  
-> Consommation responsable, développement économique, vue sur la Lyonne en terrasse



## SE REPOSER

Végétaliser les friches industrielles, rendre public les bords de Lyonne, y installer des tables de pique-nique, ouvrir des associations de yoga, méditation collectives... -> repos, moment familiaux (Nantes, Angers)



## TRAVAILLER

Louer un bureau et travailler en coworking plutôt que chez soi, dans un environnement optimal  
-> efficacité, rencontres



## SE DIVERTIR

Installer des aires de jeux originales (Nantes) Faire des ateliers participatifs pour créer des jeux pour petits et grands (Lorient)

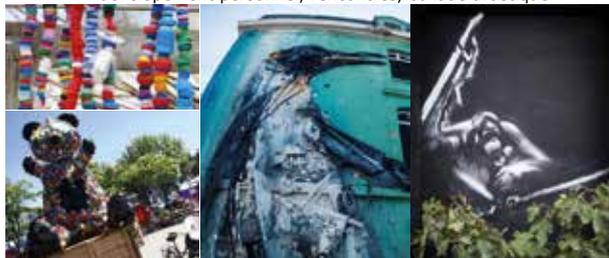


## SE CULTIVER, S'EXPRIMER

Installer des oeuvres d'arts extérieures (Nantes)? Une galerie d'art intérieure? Un musée de musique mécanique (Thonon-les-Bains)?



Ouvrir une association de créations artistiques à partir de matériaux et objets recyclés? (Lorient) Laisser le street art s'exprimer (Bordeaux, Angers)  
-> développement personnel, rencontres, ballade artistique



## DEVELOPPER SON AUTONOMIE

Ouvrir une association de réparation, location, vente de vélos anciens (Angers, Lorient, Bordeaux) -> circulation douce et entraide favorisées



Faire des jardins partagés, expérimenter et promouvoir la permaculture, produire des aliments sains, locaux. (Bordeaux, Lorient) Pour qui? Passants? Cantine?...-> Consommation et occupation saine, retour à la terre, rencontres



## APPRENDRE

Diviser des industries en pièces chauffées pour accueillir des associations, de danse, de musique, de stand-up paddle? Faire du basket-ball, du skateboard en extérieur?





# TOUTES CES CHOSES QUE VOUS NE VOYEZ PLUS

Claire Baradez

92

Mon but a été de repérer les détails au sein de la commune illustrant le **vieillessement** du petit patrimoine.

Cela fait rémittence au mouvement actuel du «Wabi sabi», cherchant à voir la beauté dans le vieillissement des éléments, plutôt que prôner le rachat de nouveaux objets ; ou ici la **destruction et reconstruction constante**.

J'ai choisi de me concentrer sur le petit patrimoine, à savoir le **bâti ancien** mais non classé, dont la pérennité est menacée pour des questions de rénovation, de coût économique.



Cela me touche particulièrement car ces éléments illustrent la **mémoire du lieu**, du temps qui passe de la valeur du travail bien fait, à une **époque** où l'on travaillait la pierre avec une finesse et un savoir-faire incroyables.



Le temps passé sur ces **ouvrages**, pourtant si précieux, passé à construire ces éléments de patrimoine était également considérable. Cela me semble ajouter une valeur sans précédent à l'ouvrage ; peu étant aujourd'hui prêts à entreprendre un tel **travail**.

Cette notion de temps est donc centrale dans mon étude. Elle consiste à faire des focus sur divers détails dans les ouvrages, illustrant cette notion de **temps passé**.

J'ai utilisé un Polaroid m'appartenant pour effectuer ce travail de recensement lors de notre découverte pédestre de la commune. Les photos obtenues ont été étayées de commentaires pour produire finalement des panneaux de photos commentées au fil du bourg.



Lesdits panneaux étaient en fait des chutes de papier récupérées à divers endroits pour respecter ici aussi le **principe de Wabi-sabi** dans la production de mon travail et ne pas utiliser de matériel neuf.

Les photos n'étaient pas centrées sur le papier, pour montrer qu'aujourd'hui ces éléments de détails ne sont pas remarquables au premier regard pour la majorité d'entre nous, ainsi relégués au statut de « **détail** ».

Tout cela avait finalement pour fin de remettre en question notre **notion de beauté** et changer ainsi à terme notre regard sur le patrimoine de manière universelle. Cette étude est en effet applicable à de nombreux autres bourgs en France.

La réception par les habitants a été mitigée, avec néanmoins pour certains une reconnaissance du fait qu'ils ne prêtent effectivement plus attention à ces éléments de **patrimoine** pourtant dotés d'une grâce certaine.

Après réflexion, il eut été plus impactant de présenter ces éléments à travers une balade commentée afin qu'ils puissent les situer dans le bourg ; et finalement inviter les habitants à voir le « plus près » plutôt que l'habituel « plus loin » ... Ou simplement agrandir les photos, à savoir valoriser la démarche artistique pour servir le but professionnel.

Voici les définitions accompagnant l'exposition :

#### Wabi-Sabi

- Reconnaître la beauté dans les choses simples, imparfaites.
- Souligner le caractère irréversible du temps qui passe.
- Apprécier l'aspect **éphémère** de toutes choses, patinées par les années et les épreuves.

#### Kintsugi

- Admire les fêlures d'un objet et les **mettre en valeur**
- Ce que l'on ressent face au travail du temps

#### Beauté

- Caractère de ce qui plait universellement, se contemple
- Qualité d'une chose estimée naturellement
- Marque, **singularité**, rareté étonnante de quelque chose
- Ces **choses remarquables**, admirables.

#### Patrimoine

- Ce qui est considéré par l'Homme comme transmis par les ancêtres
- **Biens conservés**
- Ce qui est considéré comme un **héritage commun**



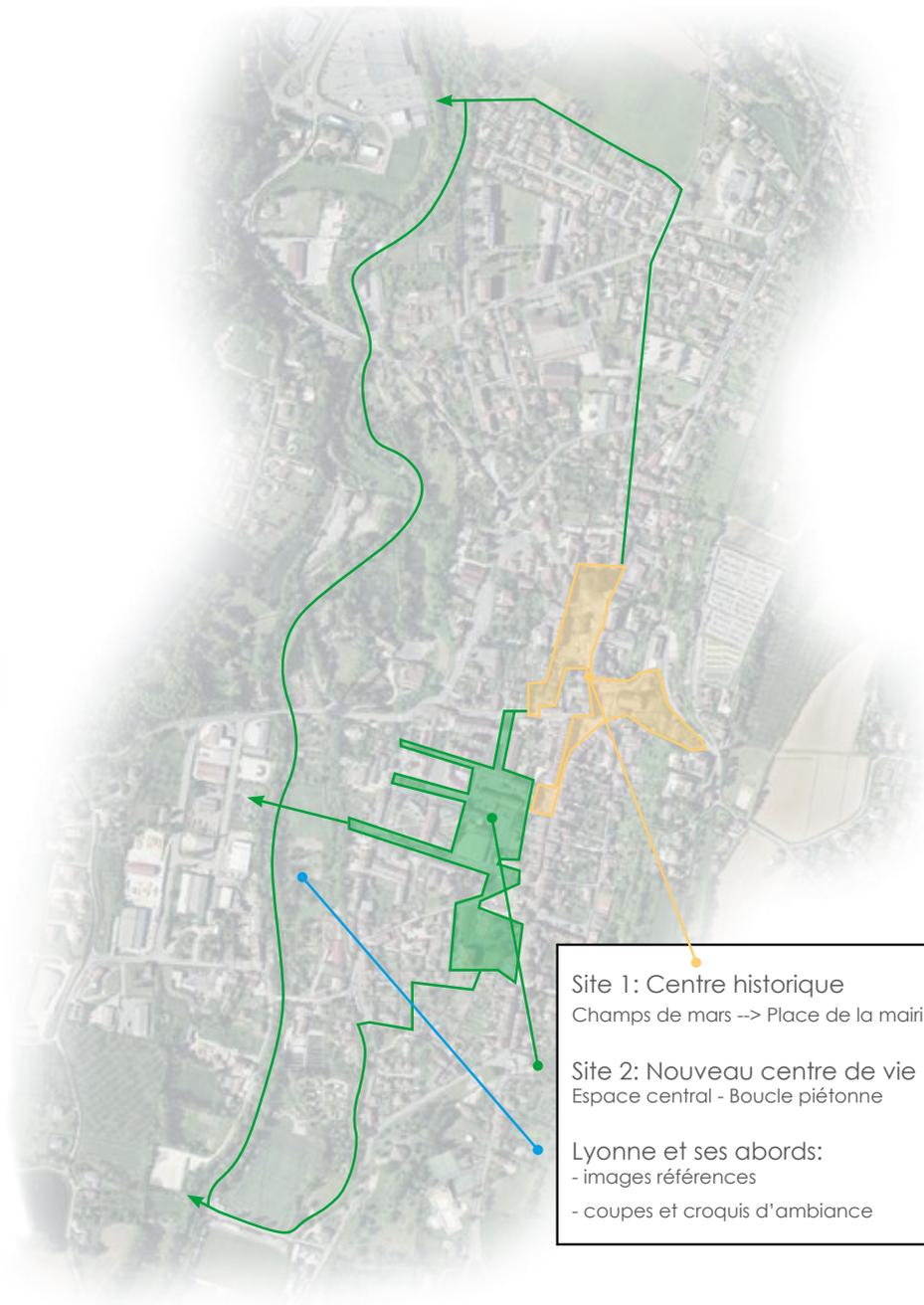


# PROJET (ESQUISSE)



# LES SITES DE PROJET

96



Site 1: Centre historique  
Champs de mars --> Place de la mairie

Site 2: Nouveau centre de vie  
Espace central - Boucle piétonne

Lyonne et ses abords:  
- images références  
- coupes et croquis d'ambiance

Notre projet s'est concentré sur deux zones d'intervention :

- une première allant du Champ de Mars à la Place de la Mairie ;
- et la seconde du parc de jeux pour enfants à l'école primaire.

Le foncier étant aux abords de la lyonnaise majoritairement privé, nous projetons des aménagements légers, pensés sur le temps long.



# UNE CONTINUITÉ VERTE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES SAINT-JEANNAIS

98

Le végétal entre en ville depuis le Clos du Lambert et le Champ de Mars et se diffuse vers le sud par le Parc du Colombier pour poursuivre son chemin.

Un traitement particulier est apporté au Clos du Lambert. Son ouverture lui offre une réelle connexion avec la nouvelle place du Champ de Mars, il est aménagé pour les jeunes et les familles venant profiter de l'ombre des arbres remarquables. Ses allées mènent les usagers au cœur du village.

Le Champ de Mars marque l'entrée de bourg et est aménagé en zone de rencontre. Trottoirs et chaussées se confondent sur un même niveau, facilitant la cohabitation entre les différents modes de circulation. Des vues sont ouvertes dans la direction du Clos du Lambert et du Colombier afin de revaloriser le patrimoine remarquable et le réintégrer à la vie du bourg. La vie reprend sur cette place qui a longtemps été délaissée par le stationnement des voitures. Les usages sont multiples : détente et visibilité sur le grand paysage, boulodrome...

Le colombier est mis sur un piédestal. En effet, ce bâtiment du XV<sup>ème</sup> siècle retrouve de sa superbe grâce à son nouveau socle. Les habitants, touristes et promeneurs peuvent y accéder depuis la place et le parking du Champ de Mars. Le parc qui l'accompagne, offrant une vue imprenable sur les montagnes du Vercors, propose des jeux pour enfants et des espaces de détente engazonnés.

Cette continuité verte se poursuit vers les jardins ouvriers et leurs venelles végétalisées en empruntant un escalier à l'aval du colombier.







## UN CENTRE-BOURG RÉINVESTI GRÂCE AU TISSAGE DES PLACES

L'église, au centre du village, est valorisée par un parvis assumé et de larges emmarchements invitant à l'assise et la contemplation des éléments architecturaux qui entourent la place.

L'eau est l'identité du village et de la région, c'est d'elle que Saint-Jean-en-Royans a puisé toute son énergie. Ici elle est présente grâce à la fontaine remarquable devant l'église. L'eau est également révélée par un canal traversant la place : les habitants peuvent se ressourcer au son de son agréable murmure.

La place de l'église redevient ici une zone de partage apaisée, comprenant le parvis, la place de la fontaine et ses terrasses surélevées, véritable lieu de détente. Les voies de circulation autour et celles allant vers le square du 29 Juin sont des espaces partagés, ils permettent aux piétons et automobilistes de cohabiter en harmonie et en sécurité.

Le square du 29 Juin est repensé en un véritable espace de vie, l'emprise de la voiture est reconsidérée pour améliorer les circulations douces.

La Place de la Mairie a également quelque peu changé : elle se végétalise et permet aux piétons de découvrir les vues dégagées sur le grand paysage. Elle conserve son rôle d'accueil du marché et une dizaine de places de stationnement.

Entre massifs de végétation et arbres à faible développement, les habitants peuvent se retrouver, se restaurer et se détendre sur tous ses espaces repensés. Les mûriers à feuilles de platane qui les parsèment rappellent les activités historiques de soierie de la commune.



# UN NOUVEAU QUARTIER AU SEIN DU CENTRE DE VIE

Nous avons pris le parti de créer un nouveau quartier qui s'insère au coeur du centre de vie et qui se situe à la croisée du cheminement piéton nouvellement aménagé.

Ce quartier se veut complémentaire le centre-bourg historique en matière d'habitats (individuel avec jardins), mais aussi d'espaces publics.

Nous proposons d'offrir une nouvelle place publique au coeur de ce quartier : la Place de la Liberté, isolant cet espace de la voiture. En effet, dans ce projet, le sens de circulation est modifié et les voitures sont relayées en périphérie. La conséquence directe est un changement d'ambiance pour apporter une qualité du cadre de vie nécessaire ce nouveau centre de vie.

Nos propositions d'aménagements visent en outre à soigner les points d'appels et perspectives avec les entités environnantes, dans la volonté de créer une réelle liaison.



# PALETTE VÉGÉTALE

104

*Gleditsia triacanthos*



*Morus bombycis*



*Fagus sylvatica*



*Amelanchier canadensis*



ARBRES

ARBUSTES

*Pittosporum tenuifolium*



*Perovskia atriplicifolia*



*Stipa arundinacea*



*Malva sylvestris*



*Achillea millefolium*



*Nepeta mussinii*



*Cosmos atrosanguineum*



*Stipa tenuissima*



VIVACES

## SOLS

Stabilisé



Béton désactivé



Parvis en calcaire



Venelles pavées



Marches enherbées



Tuf et galets



Emmarchements



Muret en galets



## ESCALIERS ET MURETS

## EAU

Canal



Bords de Lyonne



Bords de Lyonne



# DU CLOS LAMBERTON AU PARC DU COLOMBIER: LE NOUVEAU CHAMP DE MARS

106

Avec le percement du mur du Clos Lambert, l'espace s'ouvre et devient un lieu de rencontre avec le Champ de Mars rénové.

Les arbres existants et la place constituent un patrimoine naturel et architectural marquant, pouvant accueillir des usages variés.



*Jonction des avenues Jules Nadi et Pionniers du Vercors*

Le Clos Lambert est accessible et communicant, l'utilisateur peut s'arrêter et se reposer dans les espaces enherbés. L'ombre des majestueux cèdres apporte une ambiance intimiste amplifiée par la douceur de l'eau qui s'écoule dans le canal proche.

La sécurité des plus petits est assurée par une strate végétale de plus en plus haute, à mesure que l'on se rapproche de l'espace partagé avec les automobilistes.



Vue du Champ de Mars depuis le Clos Lambert

La place du Champ de Mars laisse libre cours à des activités intergénérationnelles; le revêtement en stabilisé permet un usage sportif et événementiel. Du mobilier urbain tels que des bancs et banquettes structurent l'espace et offrent des points d'assise face au grand paysage.

Les axes de déplacements doux sont simplifiés et les revêtements confondent les usages pour améliorer la vigilance des automobilistes et des piétons.

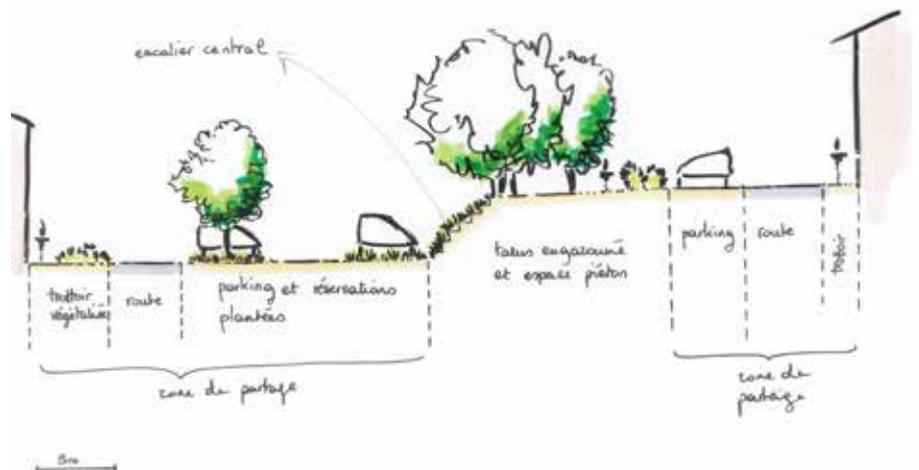


Référence: Place en stabilisé

Des places de stationnement sont conservées sur le plateau supérieur du Champ de Mars. Ces dernières sont dissimulées par une strate arbustive conservant une vue agréable sur les façades historiques.

En contrebas, le parking existant est végétalisé, des arbres sont plantés pour apporter de la vie et de l'ombre.

Le passage des piétons contre les façades est lui aussi repensé et agrémenté de quelques poches de végétation.

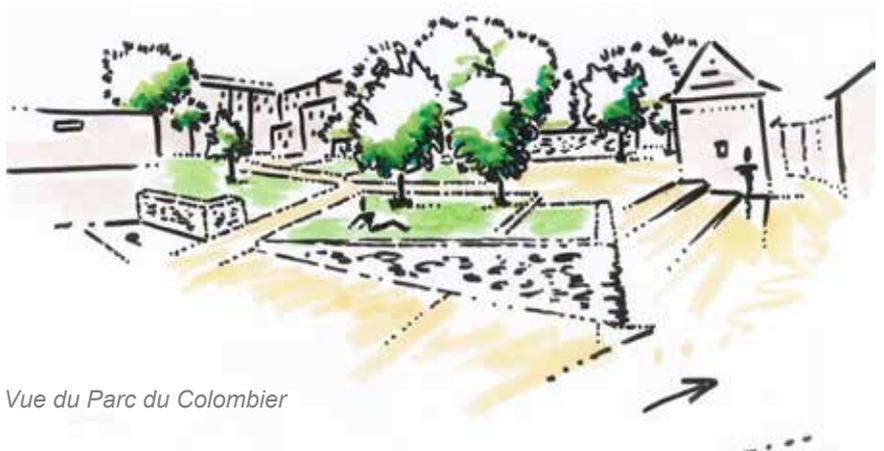


Coupe sur le Champ de Mars

L'extension du Parc du Colombier conforte les zones de repos engazonnées, offrant des vues imprenables sur le monument et l'arrière-plan montagneux.

Le parc regroupe également quelques jeux pour enfants, leur sécurité est assurée par la piétonnisation du lieux.

Un jeu de niveaux est aménagé dans le nouveau Parc du Colombier. L'accès par le haut du Champ de Mars se fait via une allée en gradines.



*Vue du Parc du Colombier*



*Référence : paliers végétalisés*

Ces dernières sont réalisées avec des matériaux locaux, tout comme les paliers engazonnés.

Les contremarches en galets seront issues de la démolition d'anciens murets et les girons seront en tuf, pierre locale.

En arrière du colombier, un escalier invite le promeneur à déambuler dans la petite ruelle qui dessert les jardins ouvriers, témoins du passé industriel de Saint-Jean-en-Royans.

La ruelle devient plus accueillante grâce aux réservations plantées et à son nouveau revêtement en pavés.



*Référence: Ruelle pavée végétalisée*



*Référence: Galets et Tuf*



# REDONNER LA PLACE AUX SAINT-JENNAIS

110

La Place de l'Église, le Square du 29 juin et la Place de la Mairie sont enfin liés et leur traversée devient agréable pour les piétons.

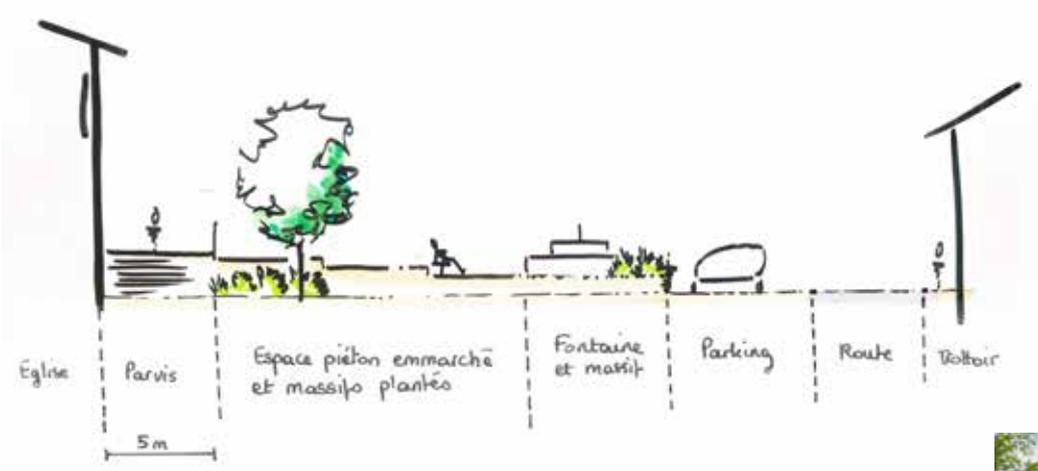


*Un aménagement nivelé par la topographie*

L'église, les façades des maisons typiques de la région, la fontaine... les usagers peuvent s'attarder et contempler en toute sécurité ce patrimoine qui les entoure.

L'espace partagé apporte une nouvelle quiétude à la place, le piéton et l'automobiliste se côtoient sur un revêtement aux teintes pasteltes.

C'est en effet une granulométrie plus grossière dans le béton désactivé qui délimite le passage des voitures.



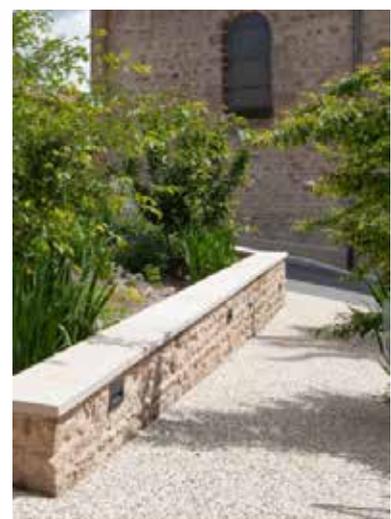
Coupe sur la Place de l'Église

La Place de l'Église retrouve toute sa prestance d'antan grâce à un jeu de larges paliers. Les habitants et promeneurs sont amenés à se détendre et profiter de ce nouvel espace.

Prenant la forme d'une terrasse l'été, elle peut accueillir de petits événements communaux.

Les petits murets de soutènement seront réalisés avec les matériaux locaux que sont le tuf et le galet. Derrière ces murets, des massifs de végétation offrent un peu de vie à cet ensemble minéral.

L'histoire de Saint-Jean est fortement liée à l'eau et à la Lyonne, de nombreux canaux souterrains traversent encore le bourg du village et notamment les jardins ouvriers.



Référence : muret et végétaux



Référence : canal sur placette

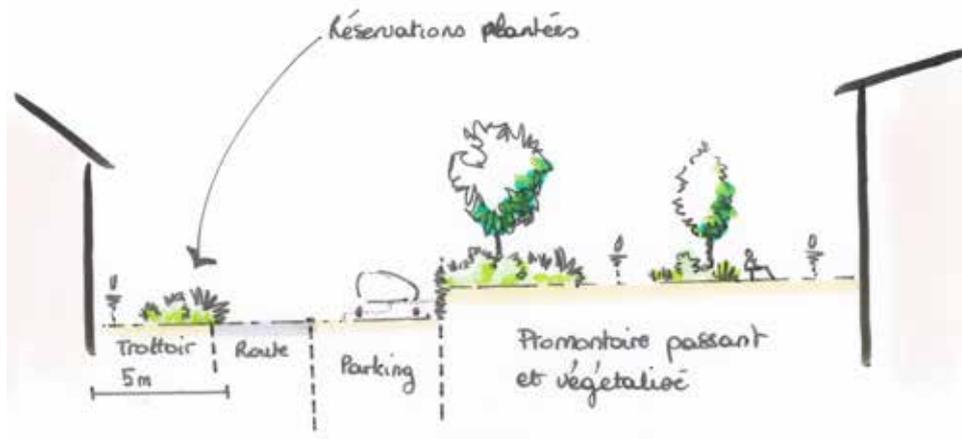
L'espace piéton devant le parvis de l'église est traversé par un canal. Ce dernier, ayant toujours été présent, a simplement été rendu visible.

Il sera apparent depuis la source qui se situe en amont de l'église, la longera et rejoindra la fontaine centrale de la place.

Le bruissement de l'eau qui s'écoule est apaisant et ressourçant pour les usagers et les promeneurs.

Le square du 29 juin est totalement repensé, l'organisation des circulations a engendré une modification de la topographie.

Le piéton profite pleinement de cet espace et de l'architecture bâtie qui l'entoure. Les vues se dégagent dans la direction des places de l'église et de la mairie.



*Coupe sur le Square du 29 juin*



*Référence : bande végétale entre voirie et trottoir*



*Référence : placette surrélevée et escalier*

La végétation réapparaît sur le Square du 29 juin, des arbres à faible développement structurent et apportent un nouveau souffle. Des massifs de vivaces et graminées animent le passage des usagers.

Le long de la voirie, on note des stationnements pour les commerces d'un côté et un large trottoir végétalisé de l'autre.

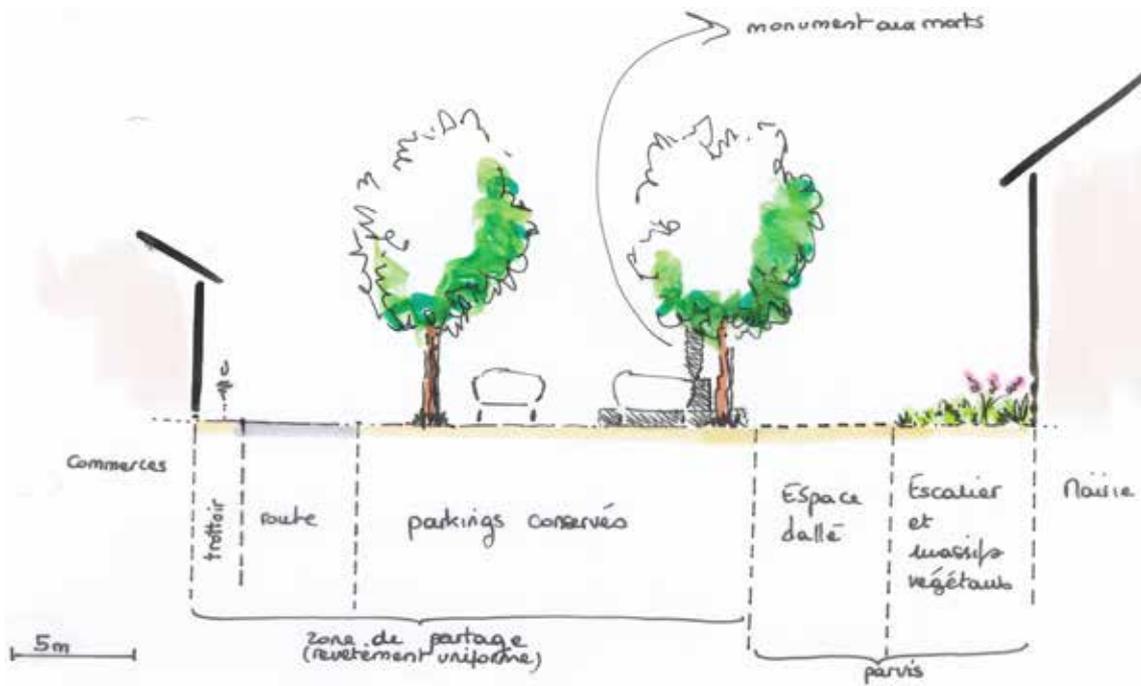


La Place de la Mairie ouvre des vues sur le grand paysage.

Ces vues sont aujourd'hui soulignées par le prolongement du parvis en calcaire.

Quelques places de stationnement disparaissent au profit des circulations douces. La place conserve son rôle d'accueil du marché le jeudi matin. Son parvis agrandi reflète le potentiel du bâtiment et se révèle lors des événements importants de la vie des Saint-Jeannais.

Une zone de partage devant la mairie



Coupe sur la Place de la Mairie

# LA PLACE DE LA LIBERTÉ

114

La Place de la Liberté, cœur d'un nouveau quartier, est totalement repensée à travers ses usages et sa configuration spatiale.

Le cheminement piéton nouvellement aménagé se trouve au cœur de cette place, totalement isolée de la voiture.

Dans la continuité de l'esplanade, à la croisée entre l'espace public et la maison de retraite, un espace partagé se dessine. Nous imaginons des jardins thérapeutiques, aromatiques, libres d'accès qui permettent aux générations de se rencontrer.

Jardin thérapeutique partagé,  
point de rencontre entre espace public  
et maison de retraite

Nouvelle Place de la Liberté

Zone de rencontre avec assise végétalisée





Parking paysager

Espace co-working

Terrain de pétanque et son nouvel accès par l'estrade en bois

Nouvelles habitations individuelles avec jardins

# Parking paysager

Mise en place d'un parking paysager isolé visuellement grâce à l'implantation d'une haie végétale. Ce parking est conséquent (70 places) et il permet un accès rapide et facilité aux commerces de l'avenue Jean Jaurès.



*Références de parkings avec une végétation arbustive intégrée*

## Investir alternativement l'ancien



*Bâti existant à réinvestir*



*Motifs au sol*

Le bâti traditionnel en pierres existant est conservé et fait l'objet d'une extension avec des matériaux plus modernes. Un jeu de textures au sol crée un lien avec le terrain de pétanque et rythme la promenade. L'accès au boulodrome se fait grâce à une estrade en bois qui offre aussi une assise à l'utilisateur.



*Perspective de la nouvelle place*

**Parking paysager**

**Investir alternativement l'ancien**

# Habitat individuel et espaces de rencontres

Des habitations individuelles mitoyennes à destination de familles sont implantées aux abords de la Place de la Liberté. Par leur architecture aux toits à double pente et aux façades en matériaux mixtes, elles viennent s'intégrer au tissu urbain existant.

De plus, pour conserver au maximum les vues sur le paysage et le centre-bourg, leur hauteur est limitée à du R+1.

De part et d'autre de ces nouvelles habitations, des zones de rencontres et de repos sont aménagées. Ces espaces sont agrémentés de massifs plantés délimités par des assises. L'ambiance resserrée et intimiste contraste avec celle du coeur de place qui elle est plus ouverte. En effet, l'usager se sent comme dans un cocon entouré de végétation.

Le nouveau cheminement piéton sous forme de boucle se trouve au coeur de **la nouvelle Place de la Liberté**. Les aménagements de cette esplanade (plantation, mobilier) sont volontairement regroupés dans ses périphéries, afin de laisser un vaste espace libre et de permettre l'accueil d'événements festifs.



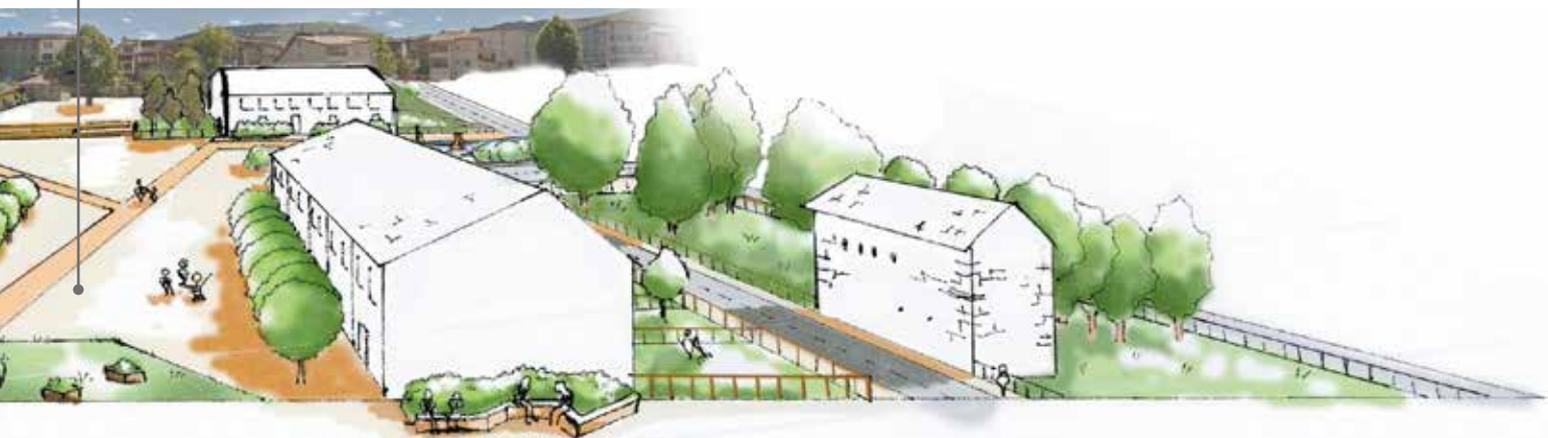
*Habitat individuel avec jardin*



*Assise intégrée aux massifs*



*Exemple d'allée plantée et ouverte*



Habitat individuel

## ENTRE LE NOUVEAU QUARTIER ET LA LYONNE

118



Cet espace de transition permet de joindre la Place de la Liberté et le parc au sud, en passant par une zone de transition. Cet espace est travaillé de manière à inciter l'usager à poursuivre la promenade et aussi à l'interpeller sur l'avenue du 8 mai 1945 qui mène directement à la Lyonne.

La symbolique de l'eau est ici rappelée par l'implantation d'une fontaine servant de point d'appel et d'une lame d'eau. La fontaine déverse ses eaux dans cette petite

lame linéaire qui remémore les canaux dispersés au sein de la commune.

Dans cette zone, la limite entre espace public et habitation privée est floue. Une zone tampon végétalisée et appropriable par les habitants permettra de gérer cette transition



*Perspective de l'arrivée vers le nouveau quartier*

# BELVEDERE SUR LA LYONNE



*Croquis du belvédère avec vue sur le canal, la Lyonne et la montagne*

Si l'on poursuit la route vers la Lyonne, un nouvel aménagement sous forme de belvédère apparaît. Il permet un point de vue, une observation du grand paysage, mais surtout de la Lyonne et de son canal en contrebas.

Au delà de rendre visible la rivière au promeneur, ce belvédère y donne également accès, par une passerelle et un escalier. Installé dans la continuité de l'avenue du 8 mai 1945, il permet une continuité est-ouest jusqu'alors inexistante et facilite les connexions piétonnières.



# GRAND ESPACE VERT PUBLIC

120



Au milieu de ce parc, un nouveau cheminement relie à ses deux extrémités les jardins ouvriers au sud et la rue Berthelot au nord.

Ce cheminement dessert différentes alcôves qui offrent aux usagers des équipements variés tels que des aires de pique-nique et des terrains de jeux.

La disposition en quinconce de ces équipements autour du cheminement principal rompt sa linéarité, apporte de la légèreté et rythme le parcours du visiteur.

D'autres chemins viennent s'intégrer au parc. Ils se situent dans un axe est-ouest afin de connecter le parc aux venelles et à l'avenue Jean Jaurès.

Des espaces enherbés permettent une déambulation et des pratiques libres et spontanées par les usagers.

Enfin, une plantation d'arbres créant une barrière visuelle permet de requalifier la limite entre le parking et le parc.



*La nouvelle entrée vers le parc depuis les jardins ouvriers*



*Ambiance de parc ouverte et familiale*

# LONGER LA LYONNE ET DE SON CANAL

Des sentiers discrets qui longent la rivière permettent de reconquérir les bords de la Lyonne et de la traverser avec l'installation de ponts.

Ils sont parsemés de mobiliers destinés aux activités sportives et à la détente.

121



*Le canal enterré révélé*



*Équipements sportifs sur le nouveau sentier*



# RÉALISATION DE LA PLAQUETTE

122

AGROCAMPUS OUEST - CFR Angers

M2 Elèves Ingénieurs paysagistes

issus des spécialisations « Projet de Paysage, Site et Territoire » et « Paysage, Opérationnalité et Projet »

Atelier de projet urbain 2019

Encadrante : Lise Saporita

**Crédits photographiques** : étudiants, encadrants et partenaires

## **Réalisation du document :**

Claire BARADEZ

Nans BRACCALENTI

Louise GRIPON

Rémi MICHEL

Léa MOREAU

Louise ROY

Aude WARTER

Lise SAPORITA





Ville de  
**St Jean  
en Royans**



**ÉCOLE  
D'URBANISME  
DE  
PARIS**

